

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7141 - LUNDI 24 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Sécurité alimentaire et hydrique
Les grands progrès réalisés mis en avant

P04

Dialogue national, extrême droite française, salaires et allocations de chômage...

Le président Tebboune dit tout

L'Algérie ne renoncera pas à la Palestine

P.16

Lire en page 03

ORAN P.07

Le wali exhorte d'accélérer le Programme 2025 des 53 km d'aménagement des forêts

«Appliquer la loi 23-18 dans toute sa rigueur»

Zaouïa Belkaïdia Hebria

Clôture de la 17ème édition des Dourouss Mohammadia

Coopérative théâtrale «Boudour»
Présentation d'un nouveau spectacle



Concours national du Prix d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran

Belmehdi préside la cérémonie d'ouverture

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, samedi à Alger, la cérémonie d'ouverture de la 5ème édition du Concours national du Prix d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran et la 21ème édition du Concours d'encouragement des jeunes récitants. Ces Concours placés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'inscrivent dans le cadre du "Prix international d'Alger de récitation du Saint Coran et de célébration

du patrimoine islamique", organisé par l'Algérie depuis près de deux décennies. A cette occasion, M. Belmehdi a affirmé que son secteur tendait, à travers les concours de récitation du Saint Coran, organisés tout au long de l'année, notamment pendant le mois sacré de Ramadhan, à développer le système d'enseignement coranique en Algérie, un objectif qui bénéficie de l'accompagnement des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Rencontre sur le thème «Connected Algeria» en avril prochain à Alger

Une rencontre sur le thème "Connected Algeria" portant sur l'accélération de la transformation numérique en Algérie se tiendra les 7 et 8 avril prochain au Centre international des conférences "Abdelatif Rahal" à Alger, a annoncé samedi le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué. "L'événement qui se tiendra sous le patronage du Premier ministre, servira de plateforme nationale de premier plan, réunissant des experts en technologie, des décideurs et des pionniers pour

tracer les contours d'une vision ambitieuse et globale pour 2029". A cette occasion, des débats techniques (Tech Talks), des sessions de dialogue stratégique et des ateliers pratiques seront organisés dans le but de "combler le fossé entre l'innovation et la réglementation et promouvoir un agenda numérique projeté vers l'avenir et susceptible d'être concrétisé sur le terrain". A cet effet, le ministère a invité les participants à s'inscrire à cet événement via le lien : <https://www.algeritelecom.dz/en/call-for-experts>.

Clôture du tournoi «Radieuse Ramadan Foot»

Ain Temouchent, Oran et Relizane champions et hommage à Djamel Menad



La 27ème édition du tournoi très prisé "Ramadan foot" a pris fin au mini-complexe sportif de la Radieuse, Reguig Abdelkader, à Maraval. Ce rassemblement sportif de proximité a vu la victoire en seniors de l'équipe du quartier Yaghmoracen d'Oran, celle de Mouloud Feraoun dans la catégorie des U13, la formation de Maraval en U11 sans oublier l'équipe du quartier Haï Badr chez les U9. Des médailles, des coupes et des cadeaux de valeur ont été remis aux gagnants par les mains des invités du président de la Radieuse, Kada Chafi, à savoir, le directeur de la jeunesse et des sports, de Adel Tedjar, le chef de la daïra d'Oran, Mezziane Mohamed, l'ex-arbitre international Mohamed Hansal, les anciens internationaux Belatoui, Zerrouki, Foussi, Benzer-

ga, DAOUD, Medjahed, Gaid ainsi que le président du CSA MCO, Baroudi Belbelou et le comédien connu, Hamid du groupe "Bila Houdoud". Ces personnalités politiques et sportives n'ont pas manqué d'encourager les équipes finalistes, l'équipe de la localité de Ben Adda, Manabir Es-Senia, et la formation du quartier Chouphot. Des récompenses ont aussi été décernées aux jeunes talents et aux joueurs qui ont brillé durant ce tournoi à l'image de Ouazza3 Mohamed, Habbou Brahim, Boudjemaa Ahmed, Gherbi Karim, Yacine Benkablia, Anouar Cherif et Habbou Youssef. Le moment le plus émotif a été le recueillement et l'hommage posthume à la mémoire de celui qui fut un footballeur et un citoyen exemplaire, Djamel Menad. Alalah Yerhamou !

Ministère de la Justice

Communication par vidéoconférence entre les détenus et leurs familles

Le ministère de la Justice a annoncé, samedi dans un communiqué, le lancement, à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, d'un nouveau système de visites par vidéoconférence en faveur des détenus. "Ce nouveau système permettant aux détenus de communiquer avec leurs proches par le son et l'image sera appliquée progressivement et concernera, dans un premier temps, les tribunaux du sud avant sa généralisation à toutes les juridictions à l'avenir", précise le communiqué. Le ministère "invite les proches de détenus

résidant dans le sud et souhaitant bénéficier de cette procédure à se rapprocher des juridictions pour obtenir les informations nécessaires". Cette mesure, qui vient appuyer les efforts de réinsertion sociale des détenus, vise à "préserver les liens entre ces derniers et leurs familles, qui peinent souvent à se rendre aux établissements pénitentiaires éloignés de leurs domiciles pour des raisons de santé ou à cause de l'âge avancé de certains parents et de la difficulté à se déplacer".

Enfants des travailleurs et des familles nécessiteuses

Sonatrach organise une opération de circoncision collective



Le groupe Sonatrach, à travers ses différentes filiales de la direction des œuvres sociales, a organisé une opération de circoncision collective au profit de centaines d'enfants des travailleurs, d'orphelins et d'enfants issus de familles nécessiteuses, en coordination avec des associations caritatives activant à l'échelle nationale, a indiqué, samedi, un communiqué du groupe. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement des valeurs de solidarité et d'entraide sociale que Sonatrach s'efforce de promouvoir, conformément aux traditions du mois sacré, a précisé la même source. Sonatrach a mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires pour garantir le

succès de cette initiative, notamment par le déploiement d'équipes médicales spécialisées comprenant des chirurgiens, des infirmiers et des psychologues, afin d'assurer le bon déroulement de la circoncision dans les meilleures conditions, selon la même source. A cette occasion, des tenues traditionnelles ont été offertes aux enfants ainsi que des cadeaux symboliques, a précisé la même source. Sonatrach a réaffirmé son engagement à poursuivre la mise en œuvre de ses programmes sociaux tout au long de l'année, dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale et de la promotion des valeurs de solidarité à travers les différentes régions du pays.

Pour criminaliser la colonisation

Une commission ad hoc chargée d'élaborer une proposition de loi installée

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a annoncé, dimanche à Alger, l'installation d'une commission ad hoc chargée d'élaborer une proposition de loi criminalisant la colonisation. Boughali a précisé, lors des travaux d'une journée parlementaire, que cette commission sera composée des représentants de tous les groupes parlementaires, et ce "en réponse au consensus de tous les courants politiques sur cette question, et en hom-

mage à la mémoire de nos valeureux ancêtres, de la génération de la résistance à celle de la glorieuse Révolution de libération". Tous les moyens nécessaires seront mis à la disposition de cette commission pour accomplir ses missions. Elle pourra faire appel à toutes les compétences, aux experts et aux juristes intéressés par les questions mémoriales et les crimes commis contre l'Algérie, l'Homme et l'Histoire durant la période 1830-1962.

Dialogue national, extrême droite française, salaires et allocations de chômage

Le Président Tebboune dit tout

Par Nadira FOUDAD

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rencontré, samedi, des représentants des médias nationaux. Une occasion pour réaffirmer ses engagements faits lors de sa campagne électorale pour le 2ème mandat, concernant la tenue d'un dialogue national avec toutes les sensibilités politiques et toutes les franges de la société civile. Le Chef de l'Etat souhaite ouvrir un dialogue national fin 2025 ou début 2026, souhaitant que ce dialogue profite au pays. Sur le choix de cette date, le Président de la République a expliqué: "Je pense que d'ici-là, nous aurons résolu presque tous les problèmes hérités et comblé toutes les lacunes, ce qui nous permettra de nous consacrer aux questions politiques inclusives", souhaitant que ce dialogue "profite au pays et non aux personnes". «Je tiens toujours mes engagements (...). J'ai déjà annoncé le lancement d'un dialogue national fin 2025 et début 2026 sur l'avenir du pays», dira-t-il. Et de renchérir: «Je crois qu'à cette date, nous aurons presque éliminé tous les problèmes hérités du passé et comblé toutes les lacunes, ce qui nous permettra de nous consacrer à des questions politiques globales». Le Président de la République reste conscient des préoccupations de l'heure notamment cette grosse brouille provoquée par Paris, ce qui rend les choses plus compliquées,

même s'il a tenté de jouer la carte de l'apaisement, en minimisant ce bras de fer. Abordant le volet relatif au conflit Algérie-France et la guerre médiatique enclenchée par l'extrême droite, il dira que ce contentieux a été créé de toute pièce avec la France mais "le dossier est entre de bonnes mains, il est entre les mains de quelqu'un de très compétent qui a toute ma confiance, c'est le ministre des Affaires Etrangères". Pour le Président Tebboune, «il s'agit de deux Etat indépendants, à savoir une puissance européenne et une puissance africaine dont les deux Présidents travaillent ensemble». «Tout le reste ne nous concerne pas», précise-t-il. Il reste catégorique par éviter de sombrer dans l'alarmisme. Il rétorque en sus que "nous gardons comme point de repère et unique point de repère, le Président Macron", faisant observer qu'il travaillait avec le Président français. C'est vrai, poursuit-il, il y a eu un moment d'incompréhension mais Macron reste le Président de la République française, le Président de la 5ème République, et pour moi personnellement, tous les problèmes doivent se régler avec lui ou avec la personne qu'il délègue à juste titre dans ses prérogatives, à savoir le ministre des Affaires Etrangères, Noël Barrot». Le Président Tebboune, et par ses déclarations, a incontestablement tenté de vilipender les voix discordantes puisque son seul interlocuteur n'est ni plus, ni moins que l'actuel Président français, Em-

manuel Macron. Dans le sillage des jeux questions-réponses, le Président s'est montré optimiste, en saluant ce qu'il a qualifié «le grand développement» du niveau de conscience collective, soulignant que la majorité des étudiants universitaires ont la «capacité de lire les événements», par rappeler que lors de sa campagne présidentielle pour son premier mandat en décembre 2019, il s'était engagé à transmettre le flambeau aux jeunes, un objectif qu'il concrétise actuellement, en donnant à ce segment important de la société, les moyens de renforcer sa présence au sein des conseils élus locaux et nationaux. Il est clair que «ces efforts visent à créer une nouvelle élite politique, voire économique, autour de jeunes entrepreneurs», a-t-il déclaré. Pour ce qui est du volet salaire et augmentation, il réitère son engagement déjà exprimé en 2024, celui de poursuivre l'augmentation progressive des salaires et des allocations de chômage. Toutefois, «il est nécessaire de continuer à augmenter progressivement les allocations de chômage... et je m'y engage, tout comme je m'engage à augmenter les salaires pour atteindre 100%, après avoir déjà atteint 47%. Il reste sceptique par reconnaître non sans ambages que la poursuite des augmentations salariales se fera en fonction des conditions économiques du pays, dans des limites raisonnables et sans compromettre le budget de l'Etat».

Attitude de Retailleau envers l'Algérie

Le gouvernement «embarrassé, le président français «agacé»

Le ministre de l'Intérieur français Bruno Retailleau "embarasse" voire "agace" aussi bien le gouvernement que le président français, en raison de ses attaques contre l'Algérie, relèvent des médias français ayant interrogé un certain nombre de ministres et de hauts responsables. Les agissements du ministre de l'Intérieur français font "grincer des dents, y compris à l'Elysée", assure la station de radio française RTL qui note que le fait que Bruno Retailleau s'arrege des prérogatives qui relèvent du ministère des Affaires étrangères ou même du président français commence à poser problème. "On s'agace sur un point précis - et c'est un ami du chef de l'Etat qui le confie à RTL - Emmanuel Macron déteste qu'on empiète sur son domaine réservé. Le président de la République n'apprécie pas du tout que l'action d'un ministre déborde sur ses prérogatives: la diplomatie et en l'occurrence les relations diplomatiques avec l'Algérie", indique la chaîne de radio. "Dans l'entourage du chef de l'Etat (français), on rappelle que c'est Emmanuel Macron qui a fixé l'agenda des relations avec l'Algérie (...) que c'est le président, pas le ministre de l'Intérieur, qui gère la diplomatie", poursuit RTL. "Le palais présidentiel rappelle que ce ne sont pas les agendas des ministres ou

leurs ambitions politiques qui doivent guider les relations avec un pays étranger. Un petit rappel un peu sec, comme si la volonté du ministre de l'Intérieur d'aller au bras de fer commençait à devenir un problème", signale la chaîne française. Elle affirme clairement, par ailleurs, que Bruno Retailleau, à travers ses attitudes agressives vis-à-vis de l'Algérie, sert l'agenda politique de son parti et son ambition personnelle d'homme politique. "Bruno Retailleau est aussi un ministre de l'Intérieur en campagne" pour son parti Les Républicains. "Ne rien céder, aller au bras de fer, voilà ce qu'ont en tête les militants que Bruno Retailleau doit convaincre pour être élu président des Républicains", soutient RTL. Le journal le Parisien fait lui aussi état de l'embarras du gouvernement français devant le comportement du ministre de l'Intérieur. "Dans les arcanes du pouvoir, le sujet, explosif, embarrassé", signale le journal. "Je ne comprends pas la stratégie de Bruno Retailleau, confie un ministre. Il radicalise son discours pour coller à l'opinion, mais il n'obtient aucun gain", indique le journal. "L'intérêt de la France et de millions de ses citoyens ne peut être confisqué pour servir le congrès de LR. Nous voulons paix, respect et amitié réciproque", soutient le leader de la France

insoumise, Jean-Luc Mélenchon, également cité par le journal. Le Parisien signale au passage que le L'Elysée n'avait pas été avisé au sujet de la mise en exécution des derniers OQTF (Ordre de quitter le territoire français) qui concernait des ressortissants algériens. Une initiative du ministre de l'Intérieur français, lui-même, semble-t-il. "Macron était content de Retailleau au démarrage à Beauvau (siège du ministère de l'Intérieur).

Président de la République

L'Etat sanctionnera quiconque touche à la stabilité du pays

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Etat sanctionne quiconque touche à la stabilité du pays, à l'unité nationale et aux valeurs de la société algérienne sous couvert de "liberté d'expression". Lors de son entrevue périodique avec les médias, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a réaffirmé que "la diffamation, les insultes et les injures à l'endroit des familles et des individus sous couvert de liberté d'expression ne sont pas permises", assurant que l'Etat sanctionnera quiconque "touche à la stabilité du pays, à l'unité nationale et aux valeurs et traditions de la société algérienne". A ce propos, il a précisé que "la liberté d'expression par la critique n'a jamais été interdite en Algérie, mais cela n'autorise pas de porter atteinte aux traditions et à la culture authentique de notre société", insistant sur "le rejet catégorique de tout ce qui est susceptible de toucher à la spécificité des différentes régions du pays et à l'unité nationale". En ce qui concerne les critiques adressées à l'Algérie sur la question de la liberté d'expression, le président de la République a affirmé que ces critiques visaient principalement à "déstabiliser le pays", soutenant que "quiconque emprunte cette voie est un agent et fait partie de la cinquième colonne". Evoquant la notion de démocratie, le président de la République a expliqué que "privilégier une opinion par rapport à une autre en se basant sur des principes biaisés serait injuste et contraire aux fondements et valeurs de notre société".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'Algérie fait face à une campagne féroce, mais stérile

'extrême droite française continue depuis des mois à s'emporter, comme jamais vu, sur l'Algérie. Tout laisserait croire que cette abjecte campagne médiatique, spécifiquement anti-algérienne, ne va pas s'arrêter à ce stade. Tant que la crise économique et sociale dans l'Hexagone persistera à être de plus en plus insupportable par une large portion du peuple français, le système médiatique «macroniste» va continuer à faire «focus» sur l'Algérie, comme étant la source principale du grand malaise qui ronge à petit feu la France. Alors au lieu de s'occuper de leurs «oignons» et penser à concevoir les solutions adéquates qui s'y imposent, le gang anti-algérien aurait préféré se mêler dans l'affaire Sansal -par exemple-, un cas relevant spécifiquement des affaires intérieures de l'Etat algérien. C'est à la justice algérienne de statuer sur le cas Sansal. Toutes les données analysées jusque-là, apportent les preuves tangibles qu'il s'agit d'un traître ou d'un agent nuisible au service d'une ou de puissances étrangères qui ne sont autres que la France et l'Entité sioniste. Les médias français continuent à présenter Sansal comme étant un libre penseur avec des idées géniales, une sorte de réincarnation de Rousseau qui a été injustement persécutée par un régime qui est, quant à lui, présenté comme despote et antilibéral. Justement, c'était à travers le cas Sansal que la crise algéro-française avait, rappelle-t-on, commencé à prendre des proportions démesurées et le chemin du non retour. Les facteurs ayant été à l'origine de la chasse massive des Français de quelques pays africains où la France serait devenue «persona non grata», sont les mêmes partout ! Les Français n'arrivent pas à juguler leurs attitudes hautaines, quand ils s'adressent aux Africains. On n'est plus avec ses générations de politicards serviles à volonté, des années post-indépendance, constituées principalement, d'anciens sous-officiers et d'hommes de rang ayant longtemps servi dans l'armée française. Les nouvelles générations de dirigeants africains sont plutôt, plus libérés du joug psychologique et politique français. Ils n'acceptent plus les ordres et les bonnes leçons émanant de Paris. Ce n'est plus l'ambassadeur de France (agissant en gouvernement parallèle) et les milices de Bob Denard payées à quatre sous, qui font les changements politiques à coup de putschs sanglants. Les biens et les richesses de l'Afrique sont désormais à la disposition des gouvernements plus libres et plus émancipés des injonctions émanant de la métropole. L'Algérie, en tant que pays africain, est en train d'occuper le premier front de la défense de l'Afrique. Savez-vous, maintenant, pourquoi l'Algérie est en train de subir cette campagne médiatique féroce ?

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Trump veut plus de pétrole!

Donald Trump a rencontré à la Maison-Blanche des dirigeants du secteur pétrolier et gazier, notamment de l'American Petroleum Institute «API», pour discuter de l'impact économique de l'industrie et de son rôle dans la sécurité nationale. La réunion a porté sur la politique énergétique visant à accroître la production, en réduisant les réglementations fédérales afin de stimuler les investissements et l'offre. L'administration a insisté sur la nécessité d'exploiter davantage les terres fédérales, notamment en Alaska, pour répondre à la demande et maintenir des coûts compétitifs. Le ministre de l'Intérieur, Doug Burgum, a annoncé une série de mesures pour étendre l'exploitation du pétrole et du gaz en Alaska, conformément à la politique énergétique de Donald Trump. Cette initiative vise à renforcer la production nationale, en exploitant davantage les terres fédérales. Un point de divergence entre l'administration Trump et l'industrie pétrolière concerne la politique tarifaire, notamment les nouvelles taxes sur les importations du Canada et du Mexique. L'API craint que ces mesures ne perturbent la chaîne d'approvisionnement et nuisent au libre-échange, essentiel au secteur. Le Canada reste un fournisseur clé avec 4,23 millions de barils importés par jour en décembre, tandis que le Mexique en fournissait 451.000. Par ailleurs, malgré les incitations gouvernementales, les producteurs américains restent prudents face aux fluctuations des prix du pétrole, ce qui pourrait limiter l'augmentation de la production. «Les sociétés pétrolières sont devenues plus sélectives dans leurs investissements, augmentant leur production à un rythme plus lent qu'auparavant, préférant se concentrer sur la rentabilité et la stabilité financière plutôt que sur une simple expansion». Le PDG de Chevron, Mike Wirth, a souligné que «la création d'un cadre législatif stable et prévisible est essentielle pour garantir des investissements à long terme dans le secteur» relayé «energynews». En effet, les contrats à terme sur le pétrole ont terminé en hausse vendredi 21, enregistrant une deuxième semaine consécutive de gains. Après une baisse matinale, les prix se sont redressés dans l'après-midi, soutenus par les tensions au Moyen-Orient et les critiques de la Chine contre les sanctions américaines visant une raffinerie chinoise. Les tensions géopolitiques persistent, notamment avec la promesse d'Israël d'intensifier la pression sur le Hamas. Les sanctions américaines contre une raffinerie chinoise, traitant du pétrole iranien, ont suscité la réaction de Pékin qui demande aux États-Unis de ne pas interférer dans ses relations commerciales. L'offre mondiale pourrait se resserrer avec ces nouvelles sanctions mais la compensation prévue par l'OPEP+ pourrait stabiliser le marché.

Numérisation

Une stratégie numérique globale en vue d'un système d'information intégré

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a affirmé que le secteur avait adopté une stratégie numérique globale visant à mettre en place un système d'information intégré à même de renforcer les mécanismes de gouvernance en matière de gestion, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors d'une réunion de travail qu'il a présidée, jeudi, au siège du ministère, consacrée au suivi de l'avancement du projet de numérisation du secteur et du plan d'action 2025, en présence des cadres centraux du ministère et du bureau d'études chargé de la mise en œuvre du projet. Lors de la réunion, M. Zitouni a souligné que "le secteur a adopté une stratégie numérique globale visant à mettre en place un système d'information intégré à même de renforcer les mécanismes de gouvernance en matière de gestion tout en permettant le suivi en temps réel de l'évolution des indicateurs du marché et de la consommation et ce, en application de la stratégie nationale de numérisation décidée par le président de la République", précise la même source. Le ministre a évoqué, ajoute le communiqué, l'importance de la numérisation, étant un outil garantissant la transparence et la simultanéité dans la simplification des procédures administratives et la prise en charge des préoccupations des opérateurs économiques à travers la création de plateformes numériques qui leur permettent de communiquer avec l'administration centrale et de mener leurs activités commerciales en toute aisance.

Gestion du secteur environnemental

L'Etat déterminé à réaliser un saut qualitatif

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadia Djilali, a affirmé, jeudi depuis Boumerdes, que l'Etat est déterminé à développer des infrastructures de nature à consacrer un saut qualitatif en matière de gestion des projets du secteur environnemental à tous les plans. Dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite d'inspection, la ministre a indiqué que les projets actuellement en chantier dans le cadre de la stratégie nationale de gestion durable des déchets "sont le reflet de l'engagement et de la détermination de l'Etat à développer les infrastructures qui sont de nature à consacrer un saut qualitatif en matière de gestion environnementale". "Ces projets font office de pierre angulaire pour une gestion optimale des déchets, sur la base de technologies modernes et respectueuses de l'environnement", a-t-elle estimé. La ministre a ajouté que Boumerdes fait partie des wilayas qui "contribuent ef-

facement" aux efforts nationaux visant à consacrer le développement durable, à travers, a-t-elle dit, "la préservation de l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie", au vu des infrastructures environnementales dont elle dispose, qui font d'elle un "modèle à suivre" en matière d'instauration d'un environnement propre et d'un milieu sain pour les générations futures. Mme Djilali a entamé sa visite dans la wilaya, en suivant un exposé sur le secteur à Boumerdes, et la distribution d'attestations de formation à des porteurs de projets dans le cadre du programme national de formation supervisé par le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE). Elle a souligné dans sa déclaration à l'occasion, avoir tenu à remettre des attestations de formation à des porteurs de projets dans le cadre de ce programme national de formation, qui représente "un pas de plus vers le soutien des jeunes et leur encouragement à contribuer à l'éco-

nomie verte et à adopter des projets environnementaux innovants". A Corso, la ministre a inspecté le chantier de réalisation du 3e casier du Centre d'enfouissement technique des déchets (CET). Mme Djilali s'est ensuite rendu dans la région d'Ouled Salah, commune de Cap Djinet, où elle a participé à une opération de boisement pour clôturer la campagne nationale de reboisement ayant profité aux wilayas affectées par les incendies de forêts et celles concernées par le barrage vert. La campagne de boisement est "un message fort dont la teneur est que l'Algérie est déterminée à restaurer son couvert végétal et à renforcer ses capacités à faire face aux changements climatiques", a souligné la ministre à l'occasion. "C'est, aussi, un devoir national nécessitant la fédération des efforts pour redonner vie aux espaces verts et assurer leur pérennité et leur protection en tant que priorité commune", a-t-elle ajouté.

Sécurité alimentaire et hydrique

Les grands progrès réalisés mis en avant

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie avait réalisé de grands progrès en matière de sécurité alimentaire et hydrique, grâce à l'augmentation de la production agricole, notamment dans les cultures stratégiques, parallèlement à la mise en œuvre d'un programme ambitieux pour la réalisation d'usines de dessalement de l'eau de mer, l'interconnexion des barrages et l'exploitation de la nappe phréatique. Lors de son entrevue périodique avec les médias, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a précisé que l'Algérie atteindra l'autosuffisance dans plusieurs produits, notamment le blé dur où, a-t-il dit, "l'autosuffisance sera totale en 2025". Après avoir salué les "grands progrès" réalisés par l'Algérie dans le domaine agricole et la réduction de sa dépendance vis-à-vis de l'étranger, il a mis en avant le rôle des agriculteurs et des investisseurs algériens qui, "accomplissent aujourd'hui des miracles" dans différentes filières à travers plusieurs régions du pays, comme en témoigne la qualité de la production

nationale. "La production agricole nationale est désormais demandée", en termes de quantité et de qualité, a fait savoir le président de la République, ajoutant que les pouvoirs publics comptaient également atteindre l'autosuffisance dans la filière laitière "d'ici deux ans", grâce à un grand projet d'investissement à Adrar en partenariat avec des investisseurs qataris pour l'élevage bovin et la production de produits laitiers. Au sujet de l'élevage, le président de la République a souligné la nécessité d'adopter "une stratégie globale". On s'est entendu avec l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) pour "trouver une solution définitive aux problèmes enregistrés" dans cette filière. Parmi les solutions appliquées, l'autorisation d'importation de bétail de pays africains comme le Mali et le Niger dans le cadre du troc, a précisé le président de la République, soulignant que les pouvoirs publics mettront en place des "lois strictes" pour réprimer toutes les pratiques visant à porter atteinte à la richesse animale et à la sécurité alimentaire, notamment le phénomène de l'abattage d'agnelles. L'éleveur doit faire prévaloir l'intérêt du pays, a-t-il insisté, soutenant qu'"on ne peut pas vendre un mouton à 17 millions de centimes" alors que l'Algérie recèle une grande richesse animale, notamment les moutons. Le président de la République a, par ailleurs, salué les progrès réalisés en matière d'exportation grâce à la qualité du produit local, notamment l'exportation des produits agricoles, et ce, suite à "la débureaucratisation du secteur agricole et au recours à des techniques agricoles avancées grâce aux efforts des agriculteurs". Le président de la République a en outre rappelé les efforts de l'Etat pour lutter contre la spéculation et réprimer les spéculateurs en appliquant des sanctions sévères, allant jusqu'à 30 ans de prison. La spéculation est une "pratique héritée d'une époque révolue", mais "aujourd'hui, la plupart des jeunes

sont loin de ces comportements", s'est-il réjoui. Dans le secteur de l'eau, le président de la République a affirmé qu'outre les projets visant à renforcer la sécurité hydrique, notamment à travers les stations de dessalement de l'eau de mer, il a été procédé récemment au lancement de projets de transfert d'eau entre les barrages ayant un excédent et ceux enregistrant un déficit, parallèlement à l'exploitation des eaux souterraines. Par ailleurs, le président de la République a indiqué que l'économie nationale devrait connaître un essor significatif avec l'entrée en production de plus de 11.000 projets d'investissement, faisant état de la récente autorisation de l'importation des pièces de rechange automobiles dans "des limites raisonnables". Il a salué l'orientation de nombreux opérateurs vers la production locale, contribuant ainsi à la création d'emplois et de valeur ajoutée. A une question sur l'exploitation de l'uranium, le président de la République a souligné que l'Algérie procède actuellement à "l'enrichissement de l'uranium à hauteur de 3 à 5 % à des fins civiles, particulièrement dans le secteur médical, avec la possibilité de l'exporter ultérieurement", ajoutant que les réserves de l'Algérie "ne sont pas comme celles du Niger et nous demeurons ouverts à des partenaires étrangers sérieux". Il a réitéré, dans ce cadre, la détermination de l'Algérie à développer la valeur ajoutée en matière d'hydrocarbures, à travers le développement des activités de raffinerie au niveau local, parallèlement à l'arrêt de l'importation de l'essence depuis 2022, une mesure qui sera également appliquée au gasoil en 2026. A une question sur le projet du gazoduc transsaharien et la place de l'Algérie sur l'échiquier énergétique international, le président de la République a affirmé l'ambition de l'Algérie de "doubler sa production de gaz naturel dans les cinq prochaines années", soulignant que l'Algérie est devenue "un fournisseur très fiable", notamment pour le marché européen.

Rencontre nationale organisée par l'ONPPE

«Promotion du contenu numérique pour la protection de l'enfance»

Le thème de "la promotion du contenu numérique pour la protection de l'enfance" a été au centre d'une rencontre nationale organisée, samedi à Alger, par l'Organisation nationale de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), en partenariat avec l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA). Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des "efforts visant le renforcement de la protection de l'enfant et la promotion de ses droits en Algérie, tend à "renforcer le rôle des influenceurs dans la création de contenus utiles ayant un impact positif sur les enfants, ainsi qu'à échanger les points de vue et les expertises". A cet égard, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a rappelé les efforts de l'Algérie pour la promotion des droits

de l'enfant, notamment à travers la ratification des différentes conventions relatives aux droits de l'Homme et de l'enfant. Elle a, en outre, évoqué les différents textes de loi relatifs à la protection et à la promotion de l'enfance, citant la Constitution de 2020, ayant consacré, pour la première fois, "la constitutionnalisation de l'intérêt supérieur de l'enfant, à l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui classe le dossier de l'enfance parmi les priorités de son programme". De son côté, le président de l'UNOA, Brahim Tairi, a évoqué les dangers du mésusage de l'espace numérique sur la catégorie des enfants et des jeunes, appelant à "la conjugaison de tous les efforts en vue de diffuser une culture juridique à même de contribuer à la sensibilisation de la société aux risques du contenu numérique médiocre et l'encourager ainsi à adopter des pratiques responsables". A cette occasion, une convention de partenariat a été signée entre l'ONPPE et l'UNOA afin de renforcer le rôle de l'avocat dans la protection des droits de l'enfant.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de présidents et de représentants d'instances nationales et de créateurs de contenu, a permis de débattre de plusieurs sujets, dont "le rôle des influenceurs dans la création d'un contenu numérique de qualité, l'impact du contenu numérique sur la santé mentale de l'enfant et le renforcement de la conscience numérique pour un usage sûr de l'espace numérique chez les enfants et les parents".

Agence nationale des déchets

Des enfants de la lune sensibilisés à la protection de l'environnement

Une rencontre de sensibilisation sur l'importance d'évoquer dans un environnement propre et sain, imprégnée de concepts de respect et de protection de l'environnement, a été organisée vendredi soir au profit des enfants de la lune, à l'initiative de l'Agence nationale des déchets (AND), en collaboration avec l'association "les collecteurs du bonheur" d'aide aux enfants atteints de maladies rares. Cette rencontre a été organisée au siège de l'AND, en présence de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, Nadjiba Djilali, et la Déléguée nationale à la Protection de l'enfance, Meriem Cherfi, et des cadres du secteur. Dans une ambiance bonne enfant, une pièce de théâtre a été présentée pour imprégner ces jeunes patients atteints de "xeroderma pigmentatum" (XP) les notions essentielles de la rationalisation de la consommation, et de la

valorisation des déchets. Pédagogique et interactive, la pièce a introduit de manière ludique les concepts du tri des déchets, du recyclage de plastique, carton, aluminium, et autres matières, détaillés avec enthousiasme et humour. A travers un jeu de questions-réponses animé, les enfants ont été également encouragés à adopter l'idée de préserver leur environnement, maison, quartier et écoles propres en respectant les bonnes pratiques. Les jeunes patients ont été également invités à animer un atelier baptisé "le chef écologique", où le chef Nadjet Laouamia a initié les enfants à cuisiner de manière écologique et responsable en recyclant des ingrédients. "L'objectif est d'œuvrer à accroître la sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire en apprenant aux enfants comment réutiliser les restes des aliments et utiliser les ingrédients de manière créative pour créer

des recettes délicieuses", a-t-elle déclaré à l'APS. De son côté, le représentant de l'association "Les collectionneurs du bonheur", Mounir Boudissa a indiqué à l'APS qu'une moyenne de 12 tonnes de différents types de bouchons en plastique est collectée annuellement par l'association à travers son réseau de bénévoles qui s'étend à travers le territoire national. Ces bouchons sont récupérés, triés et vendus à des entreprises spécialisées dans le recyclage pour récolter des fonds pour soutenir la cause des enfants de la lune, ajoute la chargée de communication de l'association, Sarah Derriche. Des conventions sont également signées avec plusieurs entreprises pour la récupération des bouchons en plastique, a-t-elle détaillé. L'association mobilise cette action écologique et environnementale pour aider les enfants atteints de maladies rares et orphelins pour l'acquisition de médicaments et divers autres équipements nécessaires (casque anti-UV, vêtements spéciaux) au profit des enfants souffrant de ces pathologies. Elle œuvre également à équiper des classes d'équipements spéciaux pour permettre aux enfants de la lune d'aller à l'école.

Augmentation progressive des salaires et de l'allocation chômage

Le président de la République réaffirme son engagement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a réitéré son engagement à poursuivre l'augmentation progressive des salaires et de l'allocation chômage, saluant le haut patriotisme de la jeune génération qui "est fière de son pays". Lors de son entretien périodique diffusé samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a déclaré: "l'augmentation de l'allocation chômage se poursuivra progressivement (...) que je m'y suis engagé, tout comme je me suis engagé à valoriser les salaires jusqu'à 100 %". Après avoir rappelé que "les salaires ont été augmentés de 47 %", le président de la République a souligné, dans ce cadre, que "la poursuite de la valorisation des salaires se fera selon la situation économique du pays et dans des proportions raisonnables, sans déséquilibrer le budget de l'Etat". A cette occasion, le président de la République a salué "l'éveil de la jeunesse d'aujourd'hui, jalouse et fière de son pays, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur". La jeunesse algérienne "est désormais fière des produits de son pays, reconnus pour leur haute qualité, une source de fierté et une preuve du patriotisme dont fait preuve la génération actuelle, n'en déplaise à certaines parties", a-t-il souligné. "Nous vivons aujourd'hui dans une Algérie nouvelle", a soutenu le président de la République avant d'ajouter que "ce mérite revient non seulement au président de la République ou au gouvernement, mais aussi à toutes les Algériennes et à tous les Algériens".

Zones bisées de Bejaïa

Extinction de six foyers d'incendie en 24h

Six foyers d'incendie ont été éteints en 24 heures dans la wilaya de Bejaïa, qui se sont déclarés dans des zones boisées et des maquis de broussaille, sans faire de dégâts sur le couvert végétal, a indiqué vendredi la Protection civile. Ces feux ont eu lieu jeudi sur le mont Gouraya à la périphérie nord-Est du chef-lieu, à Sidi-Aïch, dans une zone boisée, et à la périphérie de la ville, à Adekar, à «Takouba» dans la circonscription de Ticihy, à Aokas et à Tizi-N-Berbère, toutes trois situées sur le flanc oriental de la wilaya, selon la même source. Les fortes chaleurs qui ont caractérisé la wilaya durant la journée de jeudi, ont été à l'origine des feux exacerbés par les vents qui ont commencé à souffler dès l'après-midi, a fait savoir la Protection civile.

In Guezzam

02 terroristes de nationalité étrangère abattus

Deux terroristes de nationalité étrangère ayant franchi illégalement les frontières nationales ont été abattus, vendredi à In Guezzam, par des détachements de l'Armée nationale, indique samedi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, des détachements de l'Armée nationale populaire relevant du Secteur opérationnel d'In Guezzam (6e Région militaire) ont abattu, hier 21 mars 2025, deux (2) terroristes de nationalité étrangère ayant franchi illégalement les frontières nationales, permettant ainsi de récupérer un fusil à lunette, trois (3) chargeurs, une quantité importante de munitions, un téléphone satellite Thuraya, un véhicule tout-terrain, ainsi que d'autres effets", précise la même source. "Cette opération qui vient s'ajouter à l'ensemble des résultats concrétisés sur le terrain, réitère la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'ANP à protéger nos frontières nationales contre toute tentative d'intrusion", ajoute le communiqué.

Skikda

02 pistolets artisanaux saisis et un repris de justice arrêté

Les éléments de la sûreté urbaine extérieure de Salah Bouchaour, dans la wilaya de Skikda, ont saisi deux pistolets de fabrication artisanale et deux cartouches et ont arrêté un suspect repris de justice, a indiqué samedi la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée par la brigade de police judiciaire de Salah Bouchaour en coordination avec le parquet compétent près le tribunal d'El Harrouch suite à des informations relatives à la possession d'armes à feu par une personne, selon la même source qui a ajouté que les investigations lancées ont permis d'identifier et d'arrêter le suspect et de saisir deux pistolets et deux cartouches. Un dossier pénal pour commerce d'armes et de munitions de catégorie 4 sans autorisation de l'autorité légalement habilitée a été constitué à l'encontre du mis en cause qui a été présenté devant le parquet compétent près le tribunal d'El Harrouch et placé sous mandat de dépôt.

Trafic de migrants

Démantèlement d'un réseau criminel à Aïn Témouchent

Les services de la Sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de migrants via des traversées maritimes clandestines et ont arrêté six individus, a-t-on appris, mercredi, auprès de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée, suite à une information reçue par l'équipe de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, rattachée à la brigade de police judiciaire de la wilaya. Celle-ci faisait état de personnes en train de préparer une opération de migration clandestine depuis l'une des plages de la wilaya d'Aïn Témouchent. Une stratégie bien élaborée a permis d'empêcher la tentative de migration illégale et de mettre hors d'état de nuire les membres du réseau criminel qui étaient au nombre de six, a souligné le service de communication et des relations publiques. L'opération a permis aussi la saisie d'un zodiac équipé d'un moteur, des pagaies ainsi qu'un réservoir en plastique utilisé pour le carburant, a indiqué la même source. Après avoir accompli toutes les démarches légales, les personnes arrêtées ont été présentées devant les autorités judiciaires compétentes, indique-t-on.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES

مديرية الأشغال العمومية
لولاية سيدى بلعباس

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

La direction des Travaux Publics de la wilaya de Sidi Bel Abbès lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec capacités minimales pour :

Entretien des Routes Nationales -Exercice 2025-

1/Entretien courant

. Fournitures de voirie

- Lot N°1 : Équipement de la signalisation
Signalisation verticale
- Lot N°2 : Fourniture d'émulsion
Lot N°3 : Fourniture d'enrobés à froids
- Lot N°4 : Fourniture de Matériaux
Lot N°5 : Outilage

. Acquisition de moyens

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des travaux publics.

Adresse : 01 Carrefour des Amarnas Sidi Bel Abbès

Bureau : des marchés

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière ,qui sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Conditions d'éligibilité le soumissionnaire doit présenter les documents justificatifs exigés à l'article 04 du cahier des charges (soumissionnaires admis à concourir).

Lots Fourniture d'émulsion, Fourniture d'enrobés à froids , Fourniture de Matériaux, Outilage et Acquisition de moyens à tous les fournisseurs publics ou privés (fabricant, importateur, représentant exclusif groupement commercial, grossiste ou Fournisseurs justifié par registre de commerce ou attestation d'agrément pour les fabricants) disposant des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la réglementation Algérienne pour l'exécution du marché .

Fourniture de voirie :

- Pour le lot N°01 Équipement de la signalisation (Signalisation verticale) :

1. Le certificat de qualification activité principale Travaux Publics dans la catégorie et classification professionnelle catégorie Cinq (05) et plus »Entreprise spécialisée dans le domaine de la signalisation»
2. Ayant un chiffre d'affaire : ≥ 8 000 000,00 DA pour la moyenne des 03 dernières années et attestation C20
3. Pour que leur offre soit admise, les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du marché.
4. Référence du fournisseur (attestations de fourniture de même nature délivrée par les maîtres d'ouvrage ≥ 2 attestation

Pour les Lots Fourniture d'émulsion, Fourniture d'enrobés à froids, Fourniture de Matériaux, Outilage et Acquisition de moyens : ayant un chiffre d'affaire de :

- Pour le lot N° 02 (Fourniture d'émulsion) : ≥ 2 000 000,00 DA pour la moyenne des 03 dernières années et attestation C20
- Pour le lot N° 03 (Fourniture d'enrobés à froids) : ≥ 1 000 000,00 DA pour la moyenne des 03 dernières années et attestation C20
- Pour le lot N° 04 (Fourniture de Matériaux) : ≥ 3 000 000,00 DA pour la moyenne des 03 dernières années et attestation C20
- Pour le lot N° 05 (Outilage) : ≥ 2 000 000,00 DA pour la moyenne des 03 dernières années et attestation C20

Acquisition de moyens : ≥ 1 000 000,00 DA pour la moyenne des 03 dernières années et attestation C20

Le dossier comprendra le nombre de document suivant :

I – Dossier de candidature

1. Une déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée et cacheté.
2. La déclaration de Probité dûment remplie, datée, signée et cacheté.
3. Référence du fournisseur (attestations du maître d'ouvrages publics)
4. Statut de l'entreprise éventuel (dans le cas d'une SARL ou EURL).
5. Pour le Lot Équipements de la signalisation le certificat de qualification activité principale Travaux Publics dans la catégorie et classification professionnelle catégorie Cinq (05) et plus « Entreprise spécialisée dans le domaine de la signalisation » .
6. Copie de l'extrait de casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité
7. Copie de L'extrait de registre de commerce électronique en cours de validité légalisé par le CNRC territorialement compétent.
8. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux légaux de l'exercice 2023 ou éventuellement 2024 pour les personnes morales.
9. Pièce fiscale et parafiscale (extrait de rôle apurés ou avec échéanciers, CNASAT, CASNOS,CACOBATH) valides
10. L'état du personnel doit être obligatoirement signé par l'entreprise et appuyé par la déclaration au niveau des services parafiscaux (C.N.A.S.A.T par la déclaration annuelle 2023 ou mensuelle ou trimestrielle 2024).
11. Bilans des trois dernières années visées par les services des impôts et attestation C20.
12. Copie de numéro d'identification fiscal NIF.

II- L'offre technique contient :

1. La déclaration à soucrire dûment remplie, datée, signée et cachetée.
2. L'instruction aux soumissionnaires dûment remplie, datée, signée et cachetée.
3. Le cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) parties A et B dûment remplie, datée, signée, cacheté paraphée portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

III – l'offre financière

1. La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée.
2. Le bordereau des prix unitaires dûment remplie, daté, signé et cacheté.
3. Le devis quantitatif et estimatif dûment remplie, daté, signé et cacheté.

L'enveloppe extérieure portera la seule mention

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC CAPACITES MINIMALES

Entretien des Routes Nationales -Exercice 2025-

1/Entretien courant

. Fournitures de voirie

- Lot N°1 : Équipement de la signalisation
Signalisation verticale
- Lot N°2 : Fourniture d'émulsion
Lot N°3 : Fourniture d'enrobés à froids
- Lot N°4 : Fourniture de Matériaux
Lot N°5 : Outilage

. Acquisition de moyens

Elle sera adressée à la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbès

Le délai de préparation des offres est fixé à 21 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 13h : 30m.

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent onze (111) jours, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbès, le même jour de dépôt des offres à partir de 14 h. en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531004596 24.03.2025

République Algérienne Démocratique et Populaire

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction

De la Wilaya de Naama

NIF: N°415 024 000 045 103

Avis D'Annulation De L'Avis D'Appel D'Offre Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°05/2025

En application des dispositions de l'article 73 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés Publics et des délégations de service public et l'article 49 de la Loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de Naama informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'Appel d'Offre Ouvert avec exigence de Capacités Minimales N°05/2025 Paru le 05/03/2025 dans les quotidiens nationaux (المجتمع) et (LE CARREFOUR D'ALGERIE) dans le cadre des Travaux des VRD d'habitat rural groupé Commune de Mecheria (Programme 2018) pour La réalisation des travaux du Lot 03: Voirie (Tertiaires) des 2262 HRG (Site4) à Mecheria

Que la procédure est annulée pour cause d'intérêt général

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531004604 24.03.2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de sidi bel abbés
Direction de l'administration locale
Service de la planification et de suivi
des programmes de développements

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF: 097422019000145

LE WALI DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBÈS, DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE, ANNONCE L'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE PARUE DANS LES JOURNAUX NATIONAUX : LE CARREFOUR D'ALGÉRIE EN DATE DU 16/05/2024 ET JOURNAL الموعد الرياضي EN DATE DU 19/05/2024 RELATIF AU PROJET : TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENTS ET RÉFÉCTION DES RÉSIDENCES DES DAIRA DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES LOT N°03 TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENTS ET RÉFÉCTION DES RÉSIDENCES DES DAIRAS : TELAGH-MERINE-MARHOUM ATTRIBUÉ PROVISOIEMENT A L'ENTREPRISE ETB TCE DRAI SOFIANE POUR UN MONTANT DE 7.057.241,45 DA ET UN DÉLAIS DE 02 MOIS

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531004603 24.03.2025

Le wali exhorte d'accélérer le Programme 2025 des 53 km d'aménagement des forêts

«Appliquer la loi 23-18 dans toute sa rigueur»

Par B. Habib

Le projet ambitieux relatif à la densification des aménagements des richesses forestières naturelles de la wilaya d'Oran durant l'année 2025, le problème des atteintes multiformes au foncier forestier par le phénomène des constructions illicites et leurs démolitions ainsi que les bilans des réalisations du secteur des forêts depuis l'année 2018 à 2025, ont été au cœur de la dernière visite du wali, Samir Chibani, à la forêt de la «Montagne des Lions», à l'occasion des festivités entrant dans la célébration de la Journée internationale de l'Arbre. Le chef de l'exécutif de wilaya qui a instruit de densi-

fier les programmes visant les aménagements des superficies vierges des forêts afin de parer aux atteintes au domaine forestier de l'Etat et le mettre à l'abri de la prolifération, ces dernières années, des constructions illicites, a recommandé d'accélérer les procédures concernant le programme 2025, portant aménagement de 53 km qui est au niveau de la commission de marché de la wilaya tel qu'il a été souligné au wali par un responsable des forêts à l'échelle locale, lors d'une présentation exhaustive citant le bilan des assignements et de protection du domaine forestier contre les constructions illicites et les dix (10) opérations de démolition inscrites dont huit (8) effectuées jusqu'ici, durant l'année écoulée. Concernant les programmes de reboisement proposés pour la période de 2025-2027, une superficie de 262 hectares est au programme sachant que la campagne 2024-2025 a permis de reboiser 100 ha dans le cadre de la politique nationale, visant la lutte contre les effets de la désertification et la protection de l'écosystème de la wilaya. S'il est un axe stratégique de cette politique sur lequel a longuement insisté le premier responsable de la wilaya, lors de cette visite, est sans nul doute la préservation des terres de l'Etat et en particulier, le foncier forestier, à travers notamment l'application de la loi sur la protection des terres établies en toute fermeté et sans concession aucune.

Ramadhan

Mois de tous les gaspillages

Par Youcef Chaibi

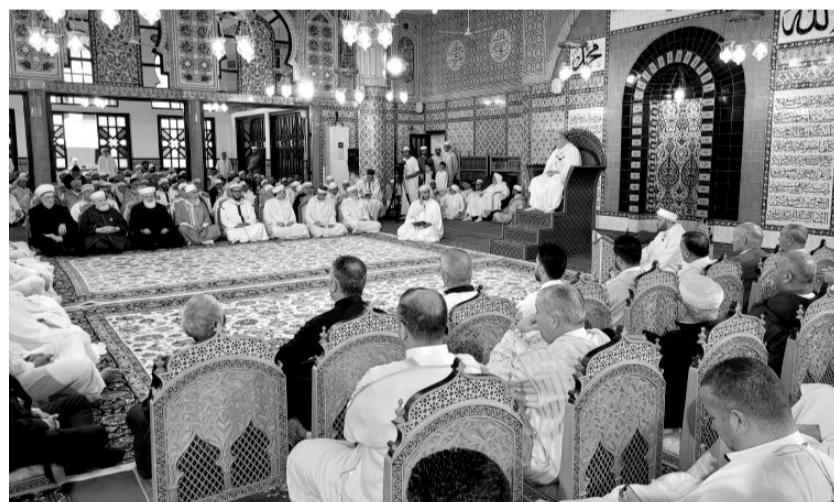
Mois de jeûne de transendance et de questionnement de soi, Ramadhan est également pour un grand nombre de citoyens, un mois où le gaspillage alimentaire prend des proportions alarmantes. Ce phénomène qui explose en cette période de Ramadhan, pourtant synonyme de convivialité et de spiritualité, est l'occasion où les familles se réunissent autour de la table du iftar pour savourer tous types de délices et de plats succulents. Néanmoins, la modération n'est pas de mise pendant cette période de carême et les excès fusent. Les consommateurs algériens pour qui Ramadhan rime avec surconsommation, sont pris d'une frénésie

d'achats et vont "inévitablement" gaspiller plus que d'habitude. Le mois de Ramadhan qui semble être le mois de tous les gaspillages alimentaires, prend de l'ampleur. Le pain, et même des produits nobles comme la viande et les fruits secs, sont carrément jetés dans la poubelle. Le gaspillage alimentaire prend durant le mois de Ramadhan des proportions alarmantes dans la plupart des ménages oranais, c'est devenu un phénomène naturel national qui va à l'encontre de notre religion. A chaque avènement de ce mois sacré, de nombreuses familles s'efforcent de garnir leurs tables de mets aussi riches que variés, basculant des fois dans l'excès qui va droit au gaspillage. Interrogé sur ces nouvelles habitudes étrangères à la société algé- rienne, M. Mokhtar Bouhella, fonctionnaire médical, sans aller par trente six chemins, a amplement expliqué les versets coraniques et hadiths, rejettant catégoriquement ce phénomène qui va à l'encontre des préceptes de l'Islam, expliquant que la fusion de nourriture entraîne un important gaspillage et qu'en Islam, les excès sont interdits toute l'année et surtout lors du mois sacré de Ramadhan qui est censé être un mois de partage et de modération qui invite plutôt au dépouillement matériel et pendant lequel le gâchis est interdit. Le gaspillage alimentaire n'est pas un phénomène lié uniquement au mois sacré de Ramadhan mais dans toutes les occasions tels les mariages, les circoncisions, les fêtes etc....

Zaouïa Belkaïdia Hebria

Clôture de la 17ème édition des Dourouss Mohammadia

La 17ème édition des Dourouss Mohammadia, organisée chaque Ramadhan par la zaouïa Belkaïdia Hebria à Oran, s'est clôturée vendredi soir. La dernière soirée de cet événement religieux, placé cette année sous le thème "Le soufisme, essence de la religion et halte de bienfaisance", a vu la présence du Recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, qui a présenté une communication intitulée "Pour une vie spirituelle fondée sur l'excellence et nourrie de tolérance, d'amour et de paix". "Le soufisme est une science, une pratique, une ascension, une conduite et une purification de l'âme. La purification de l'âme humaine est un des aspects les plus importants du message mohammedien. Il n'y a pas de succès pour l'âme humaine sans purification", a-t-il indiqué. Il a également souligné que "la purification de l'âme permet d'atteindre les objectifs à travers une éducation soufie et met l'intérêt de la nation au-dessus de toute autre considération", faisant savoir que "le soufisme islamique trouve son origine dans le Coran et repose sur la science et la connaissance". La soirée de clôture s'est déroulée au siège de la Zaouïa Belkaïdia Hebria située dans la localité de Sidi Maarouf dans l'est d'Oran, en présence du wali, Sa-



mir Chibani, des autorités locales, du cheikh Sidi Mohamed Noureddine Belkaïd, cheikh de la zaouïa Belkaïdia Hebria, et un grand nombre d'érudits et de cheikhs. Elle a été marquée par une intervention du Dr. Ahmed Maâzouz d'Algérie abordant la vie et l'œuvre du défunt cheikh de la zaouïa Belkaïdia Hebria, Sidi Mohamed Abdellatif Belkaïd. A rappeler que cette édition, inaugurée par le ministre des Affaires religieuses et Waqfs, Youcef Belmehdi et qui a duré neuf jours, a vu la participation d'une pléiade d'ulémas d'Algérie et du monde islamique, notamment d'Egypte, du Liban, de la Turquie, de la Jordanie et du Soudan, qui ont animé des conférences por-

tant sur le thème principal de cette rencontre. Les conférences abordaient des sujets tels que "La charia et la vérité", "La science et la connaissance chez les maîtres soufis", "L'école Chadlia et son rôle dans la promotion du soufisme" et "Cheikh Sidi Abdelkader El Djilani El Hassani". Le programme a également comporté d'autres communications abondant, entre autres, "Le rôle des maîtres soufis dans l'enseignement du fiqh et des sciences suivant les quatre écoles", "L'impact du soufisme dans l'éducation et la formation de l'homme", "Les tariqas soufies en Algérie", "Les livres majeurs de maîtres soufis" et "Les fondements juridiques du soufisme".

Salon international du tourisme

La 15ème édition de SIAHA en avril à Oran

La 15ème édition du Salon international du tourisme, du voyage, du transport, des équipements et des services de l'hôtellerie et de la restauration (SIAHA 2025) se tiendra du 23 au 26 avril prochain au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran. Cette 15e édition accueillera plus de 235 exposants nationaux et de provenance de plusieurs pays, dont la Tunisie, la Turquie, l'Egypte, la Russie, l'Inde, les Maldives, le Vietnam, l'Ouganda et l'Arabie saoudite, selon les organisateurs. Placé sous le haut patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et organisé par l'agence de communication et d'événementiel Estra à Oran, ce rendez-vous économique réunira l'ensemble des acteurs du Secteur avec pour objectif de promouvoir le tourisme algérien, de valoriser la destination Algérie, de découvrir de nouvelles opportunités, d'échanger des expériences et de conclure des partenariats. Le Salon SIAHA constitue une occasion pour les opérateurs locaux d'élargir leur réseau et d'accéder au marché international, en mettant en avant la richesse culturelle, historique et naturelle de l'Algérie, ainsi que son immense potentiel touristique, notent les organisateurs dans le dossier de presse relatif à l'événement qui comprendra deux espaces distincts: un dédié aux professionnels du tourisme, du voyage et du transport, et l'autre aux opérateurs spécialisés dans les équipements et les services de l'hôtellerie et de la restauration. Par ailleurs, plusieurs conférences et ateliers devant être animés par des experts seront organisés, abordant divers thèmes tels que «Le développement du tourisme durable en Algérie», «Les nouvelles technologies dans le secteur touristique» et «Les stratégies du marketing numérique pour attirer les voyageurs nationaux et internationaux», tout en mettant en avant les atouts touristiques de l'Algérie.

Coopérative théâtrale «Boudour» Présentation d'un nouveau spectacle



Depuis le 18 de ce mois de mars, la Coopérative «Boudour», dirigée par le comédien M. Adar Mohamed, a lancé son nouveau spectacle: «Non à la quatrième femme», sur plusieurs scènes de la ville d'Oran. La générale a été présentée en soirée, devant un public, issu du milieu du cinéma et du théâtre. Le deuxième spectacle a eu lieu le 19 du même mois, au niveau de la salle Saada, en coordination avec l'Office national de la culture et de l'information (ONCI). Faute de communication de ce spectacle, la pièce théâtrale en question s'est déroulée dans une salle pratiquement vide. 02 autres spectacles ont été donnés au niveau des maisons de jeunes de la ville d'Arzew et Gdyel. 05 jeunes comédiens et une comédienne se sont succédé sur scène pour la présentation de cette nouvelle pièce. Le sujet traité dans cette nouvelle production théâtrale est d'actualité selon certains spectateurs. Sur plus d'une heure de temps, les 05 comédiens ont raconté l'histoire d'un homme marié avec 03 femmes et qui tente par tous les moyens de convaincre ses femmes, a accepté une quatrième avec eux. La bataille a été rude avec ces femmes qui ont exigé le divorce avec ses 03 femmes. Le mari mis dans tous ses états a refusé le divorce, jusqu'à la fin de la pièce, tombant par terre en sanglot.

A. Kader

Brèves de Saïda Par Ould Oqbar

Par Ould Ogban

**Informé? Circulez,
il n'y a rien à voir!**

Le commerce informel ne cesse de s'étendre à Saida, surtout en ce mois de Ramadhan où il se manifeste sur de nouveaux "marchés" improvisés dans certaines places publiques. Autant dire que l'anarchie et le désordre gagnent du terrain. "L'intervention des autorités locales est une nécessité pour mettre fin à ce commerce informel", estiment beaucoup de commerçants, exerçant également et qui paient leurs impôts. Sans commentaires!

C'est l'anarchie !

A voir l'état des lieux, l'insalubrité et l'amoncellement d'immondices aux 04 coins de la ville, l'on est tenté de croire que nos élus et une forte majorité de nos citoyens ont d'autres chats à fouetter. Il est vrai aussi que le mois de Ramadhan n'est pas propice au labeur et n'incite pas à l'effort mais la situation dans laquelle se trouvent les quartiers de la ville, laisse penser à une démission totale des élus et tous ceux qui sont concernés par la propreté. Alors, à qui faut-il s'adresser sans jeter la pierre dans le Jardin de quiconque? En réalité, tout le monde est responsable de cette situation. Mais où est donc le rôle de la société civile, vous qui aimez représenter la population?

Appel au don de sang

Ces derniers jours du mois de Ramadhan, après la prière des Tarawouih, les mosquées de la ville de Saida abritent des opérations de collecte de sang qui connaissent un franc succès, grâce à l'adhésion de nombreux citoyens. Dans ce contexte, les Imams des différentes mosquées de la ville, et même ceux des communes rurales, médiatisent cet évènement, durant toutes les prières de la journée, en invitant les fidèles à cette collecte de sang. A noter que le secteur de la Santé a mobilisé son staff médical ainsi que les moyens humains et matériels pour la réussite de cette opération.

Gendarmerie nationale de Saïda

Saisie de plus de 8.900 comprimés psychotropes et arrestation d'un individu

Les services de la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Saïda, ont saisi 8.902 comprimés psychotropes et arrêté un suspect, a-t-on appris jeudi de ces même services. La même source a indiqué que l'opération a été menée, mercredi, par la brigade territorialement compétente de la Gendarmerie nationale à El Hassasna, à la suite de l'exploitation de renseignement faisant état de l'écoulement d'une quantité importante de comprimés psychotropes dans cette commune. A la suite de la localisation du domicile du suspect, une perquisition a été opérée ayant permis la découverte de la quantité pré-citée de psychotropes de type Prégabaline 300-mg et son arrestation. Un autre individu, en état de fuite, impliqué dans cette affaire, a été identifié, a ajouté la même source. Le suspect a été présenté, jeudi, au parquet du tribunal d'El Hassasna pour les chefs d'accusation de détention, de stockage et transport de psychotropes, note-t-on.

Activités politiques à Mostagnem

Le FLN a bien des fiches à revoir

Par Charef Kassous

Avant la promulgation du plurimpartisme en Algérie, le Front de Libération Nationale, et en sa qualité d'unique formation politique, avait bien des acquis permettant à ses projets politiques d'atteindre leurs objectifs. A l'instar des autres wilayas, cette formation politique à Mostaganem, était une vraie école dans l'apprentissage de la responsabilité. Ce parti, grâce à son statut militant, veillait à assurer l'intronisation d'une base militante dévouée à ses principes révolutionnaires. Aujourd'hui, le constat est là et témoigne d'une léthargie qui a impacté négativement cette historique formation politique.

Les facteurs aggravants sont divers et en les énumérant, nous renvoyons les responsables actuels au niveau des instances (Mouhafada et Kasmas) à revoir leur fiche afin qu'à Mostaganem, le FLN puisse redorer son blason d'antan et occuper le rang politique qu'il mérite. A Mostaganem, les dernières élections sénatoriales se sont soldées par la victoire du candidat du FLN. Cette «victoire» hautement louée comme grand suc-

cès d'un remarquable effort politique n'est qu'en réalité qu'une aubaine circonstanciée. Les responsables actuels locaux du parti ne doivent se précipiter pour que cette récupération les renvoie dans l'erreur du triomphalisme. Le parti doit se reconstruire par ses bases et non par ses responsables. Pour revenir sur les facteurs qui plongent le FLN à Mostaganem dans l'asthénie, il y a lieu de mettre la lumière sur l'absence d'une stratégie militante qui par sa carence, les bases militantes se sont désertées. Aujourd'hui, le FLN ne fidélise plus ses militants, ils s'en vont ailleurs par manque de conviction sur les profils qui les encadrent. Des décennies entières, depuis l'indépendance, le FLN a compté sur une base militante acquise par mérite historique et aujourd'hui, ceci n'est plus une tendance. La formation en politique reste toujours un vecteur dans la préparation des responsables mais à Mostaganem et à défaut d'imagination, le parti navigue à vue. Beaucoup d'anciens militants, formés et voués au parti, furent marginalisés sinon carrément exclus par l'apparition du clientélisme, l'influence de l'argent sale et par l'attribution

de priviléges à ceux qui viennent au parti que pour figurer sur les listes électorales. Tous ceux qui ont été de fidèles militants, se souviennent de celles et ceux qui ont été élus et des Chambres nationales et des Assemblées et qui n'ont jamais été militants du FLN. Beaucoup de maires ont été à la tête des listes APC moyennant des moyens pas «catholiques» pour occuper des sièges. Tous s'accordent à dire qu'il faut aussi revoir de près les représentants du parti au niveau des «Kasmas» car c'est le point culminant de la mise en confiance du militant. Des années entières, le parti est resté aussi sous l'emprise de l'administration qui osait, en cette époque du flou, faire et défaire les noms des listes proposées par le FLN. Un sénateur ne peut pas être l'arbre qui cache la forêt. Ce cadre peut, toutefois, apporter de nouvelles idées par de nouvelles approches visant à remettre les pendules à l'heure, tant au niveau du parti comme structure politique tant sur la refonte de la base militante. Aujourd'hui, il reste clair que sans bases militantes solidement structurées, cette formation politique replongera dans sa somnolence.

Nuits Nationales du Conte et des Arts Vivants à Sidi Bel-Abbès

Un souffle de tradition dans l'air du Ramadhan



Par Mohamed Nouar

La ville de Sidi Bel-Abbès a vibré, vendredi soir, au rythme des récits ancestraux et des performances artistiques, marquant le lancement des Nuits Nationales du Conte et des Arts Vivants. Organisé par le Théâtre Régional de Sidi Bel-Abbès, cet événement culturel d'envergure a réuni des conteurs et des artistes, venus de diverses wilayas d'Algérie, offrant au public un voyage immersif dans le patrimoine oral et les arts vivants. La première soirée a été un véritable enchantement, grâce aux talents de Kada Bensmicha, Mohamed Haj Ibrahim, Abbas Sajrari et Naïma Mahaylia. Leurs récits, puisés dans le riche héritage culturel algérien, ont transporté l'auditoire dans un univers où se mêlent légendes, sagesse populaires et récits imaginaires. Dans un monde dominé par les écrans, ces conteurs se sont érigés en gardiens de la mémoire, ravivant les traditions orales et transmettant aux jeunes générations un patrimoine pré-

cieux. En marge des spectacles de conte, une tente artistique a été installée à l'entrée du cinéma Amara offrant un espace d'expression et de rencontre aux artistes de diverses disciplines. Poésie, musique, arts visuels, écriture de scénarios et littérature pour enfants se sont côtoyés favorisant les échanges et la créativité. La soirée de clôture qui coïncidera avec la Journée Mondiale du Théâtre, sera l'occasion de rendre hommage aux figures emblématiques du théâtre algérien. Une reconnaissance méritée pour ces artistes

qui ont contribué à l'enrichissement de la scène culturelle nationale. Les Nuits Nationales du Conte et des Arts Vivants se poursuivront pendant sept jours du 21 au 27 mars du mois en cours avec la participation d'autres conteurs de renom tels que Fares Idir (Béjaïa), Djamilia Hamitou (Oran), Kanouch Sihem (Alger) et Mahi Messlem (Aïn Témouchent). Cet événement est une véritable célébration de la diversité culturelle algérienne, mettant en lumière la richesse du patrimoine oral et la vitalité des arts vivants.

Télagh (Sidi Bel-Abbès)

Une sexagénaire se noie dans sa bâche à eau

Une femme d'une soixantaine d'années a tragiquement perdu la vie dans la nuit de mardi à mercredi, se noyant accidentellement dans la bâche à eau de son domicile, situé dans la commune de Télagh, au sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Selon des sources locales, la victime aurait chuté accidentellement dans la bâche à eau, ne parvenant pas à s'extraitre de cette dernière. Son corps sans vie a été découvert et repêché par les secours. La dépouille de la défunte a été transférée à la morgue de l'hôpital de Télagh où une autopsie sera pratiquée afin de déterminer les circonstances exactes de son décès. Parallèlement, les services de sécurité ont ouvert une enquête pour élucider les zones d'ombre de ce drame. **Mohamed Nouar**

Musée du Moudjahid de Batna

Préservation de la mémoire nationale

Le musée du Moudjahid de Batna, avec les précieux témoignages vivants et les diverses pièces historiques, qu'il conserve jalousement, veille sur des pans entiers de la mémoire nationale et de l'histoire glorieuse de l'Algérie. Le musée, situé sur la route de Tazoult (sud-est de Batna), a recueilli depuis le début de son activité en 2000, plus de 970 témoignages vivants sur la glorieuse Révolution de libération, représentant 470 heures d'enregistrement, qui constituent un acquis de premier plan, documentant, par l'image et le son, de précieux faits historiques, a indiqué le directeur du musée, Nabil Badla.

"Ces témoignages sont d'autant plus précieux qu'ils proviennent de quelques-uns des premiers compagnons du Martyr Mustapha Benboulaïd, qui ont assisté à la préparation puis au déclenchement de la glorieuse Révolution, et qui ont donné, avant leur mort, de nombreux détails sur la réunion historique de Legrine, sur la distribution d'armes, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, à Dechrat Ouled Moussa, et sur plusieurs batailles ayant eu la région des Aurès pour théâtre", a ajouté le directeur du musée. Le musée conserve également quelque 1.017 pièces, notamment des ar-

mes et des équipements utilisés durant la lutte armée, plus de 1.800 documents, dont des rapports et des lettres de combattants de l'Armée de libération nationale (ALN), ainsi que plus de 2 400 photographies de Moudjahidine et de Martyrs de la Wilaya I historique (Aurès-Nememchias), le tout réparti sur deux salles d'exposition accessibles aux visiteurs. Le musée du Moudjahid de Batna renferme une aile spécialement dédiée au héros Mustapha Benboulaïd comprenant des photos et des documents, ainsi que des objets lui ayant appartenu, découverts, selon M. Badla, en 2011 dans un sous-sol secret de son domicile à Arris, et mis au jour lors de la restauration de la demeure après la décision du ministère des Moudjahidine d'en faire un musée.

Le musée est fréquenté tout au long de l'année par des visiteurs de tous âges qui viennent de toutes les régions du pays, en particulier pendant les vacances scolaires, les commémorations historiques et les fêtes nationales, a confié le directeur du musée à l'APS. Outre les élèves, les étudiants universitaires, les stagiaires des établissements de formation professionnelle, les acteurs d'associations, ainsi que les touristes nationaux et étrangers, le

musée suscite l'intérêt des chercheurs en histoire et des professeurs d'université. Pour la seule année 2024, pas moins de 14.600 visiteurs y ont été enregistrés, a fait savoir le responsable. Les séminaires historiques et les différentes activités organisées dans l'enceinte du musée, à l'occasion de la commémoration des dates historiques et des fêtes nationales, attirent toujours des passionnés d'histoire, selon M. Badla, qui a précisé que les activités organisées sont supervisées par le comité scientifique du musée, composé de professeurs spécialisés en histoire de l'université de Batna 1. Selon le directeur du musée, la structure "continue de recueillir le maximum de témoignages vivants sur la glorieuse Révolution et à documenter les événements vécus dans la région durant la lutte pour l'indépendance". M. Badla a ajouté que les équipements modernes récemment réceptionnés par le musée, dans le cadre du processus de numérisation des musées du pays, dont un studio complet pour l'enregistrement de témoignages vivants et des écrans tactiles géants, "donneront sans doute une nouvelle impulsion aux efforts déployés localement pour la préservation de la mémoire".

EPH Ain Boucif (Médéa)

Des opérations chirurgicales en ORL et en pédiatrie programmées



Depuis mardi dernier, des journées médico-chirurgicales consacrées à l'Oto-Rhino-Laryngologie (ORL) et à la pédiatrie se déroulent à l'hôpital de Ain Boucif, dans le sud de Médéa, grâce à l'initiative de l'association caritative «Tagemi» de Ghardaïa.

Au total, pas moins de 170 opérations chirurgicales en ORL, ciblant aussi bien les enfants que les adultes, ainsi que des interventions en pédiatrie, sont programmées durant ces journées de solidarité, qui se poursuivront jusqu'à lundi prochain, a déclaré à l'APS le président de l'association «Tagemi», Mohamed

Benyoucef. Ces journées sont organisées en collaboration avec le ministère de la Santé, la Direction locale de la santé et l'établissement public hospitalier de Ain Boucif. Un équipe médicale spécialisée en ORL, soutenue par le personnel de l'hôpital, est chargée de réaliser ces interventions, a-t-il précisé. «80 % des opérations chirurgicales prévues sont destinées aux enfants, tandis que les 20 % restants concernent des patients adultes souffrant de troubles ORL», a ajouté Benyoucef, en notant que ces dernières sont programmées entre vendredi et dimanche prochains.

Sous le slogan «oumma wahida» (une seule nation), cette initiative de solidarité médicale vise, selon le président de l'association «Tagemi», à promouvoir les valeurs de solidarité, d'entraide sociale et de renforcement des liens humains. Depuis 2009, «Tagemi» a effectué près de 7.000 interventions chirurgicales au bénéfice de citoyens de diverses régions du pays, dans le cadre de ces journées médico-chirurgicales, en plus de réaliser 33.000 consultations médicales pour des patients, enfants et adultes, atteints de différentes pathologies, a-t-il rappelé.

Mosquée «En-Nakhla» de Boussaâda Un phare de rayonnement scientifique chargé d'histoire



La mosquée "El Atiq" ou "En-Nakhla" comme l'ont toujours appelée les habitants de la région, siège au cœur de la ville de Boussaâda dans la wilaya de M'sila, est un véritable phare de rayonnement scientifique et cultuel chargé d'histoire. Chaque année, à l'avènement du mois sacré de Ramadhan, cette mosquée, qui palpite d'une spiritualité renouvelée, devient la destination favorite de nombreux fidèles de la région, qui y accomplissent leurs prières des Tarawih, mais par leur piété mais également attirés par l'atmosphère particulière de ce lieu de culte qui fut aussi, pendant des décennies, un havre de cohésion sociale et de compassion. La mosquée En-Nakhla (le palmier), qui doit ce nom à un palmier planté au milieu de sa cour, a été construite au milieu du XIVème siècle dans le quartier "El Ksar Leqdim" (Vieux Palais), considéré comme le premier noyau urbain de la ville de Boussaâda, et qui constituait, à l'époque, un axe important pour les échanges commerciaux, selon M. Abdelkrim Kodifa, chercheur en histoire de la région. Pour cet universitaire, l'idée de construire la mosquée remonte au "wali Essaleh" (saint patron) Sidi Slimane Ibn Rabiaâ bin Rabia, qui a séjourné dans une région voisine avant de choisir comme point de chute Boussaâda (qui n'était alors qu'un petit village), avec un petit groupe de compagnons dont les scoliastes Sidi Thamer et Sidi Dehim. Sur place, il décide d'ériger la mosquée qui sera rapidement le véritable noyau de la cité de Boussaâda dès lors qu'après sa construction, des constructions ont commencé à essaimer autour de ce lieu de culte pour former, peu à peu, la ville, selon M. Kodifa. Cet édifice religieux dont l'architecture est elle-même chargée d'histoire, a été construit selon des procédés (avant-gardistes, pour l'époque) assurant résistance et durabilité grâce à l'utilisation de troncs d'oliviers et de palmiers, tandis que ses murs ont été faits de briques et de "toub" et que ses entrées et ses corridors sont en pierre, donnant ainsi un cachet distinctif à l'édifice. Au fil des années, des facteurs naturels ont provoqué l'usure des fondations de la mosquée, conduisant, à plusieurs reprises, à la fin du siècle dernier, à des travaux de consolidation et de restauration, puis à des modifications destinées à renforcer les fondations et la salle de prière. Cette mosquée antique "conserve son rôle pionnier, que ce soit en termes de mémorisation du Livre Saint que d'enseignement des préceptes de l'Islam, tenant ainsi pleinement un rôle social incarnant la véritable signification des valeurs que doit diffuser la mosquée parmi la société", a souligné le Cheikh Lakhdar Medjidi, imam de Boussaâda. Pendant le mois sacré du Ramadhan, la mosquée En-Nakhla accueille de nombreuses activités religieuses, notamment des prêches quotidiens sur les vertus du jeûne et autres questions religieuses, ainsi que des lectures en groupe du Saint Coran avant les prières d'Al-Asr (de l'après-midi), en plus, évidemment, des prières de Tarawih qui se déroulent, invariablement, dans une atmosphère de foi profonde, de spiritualité et de sérénité. L'école coranique de la mosquée En-Nakhla, tout aussi active, poursuit également ses activités pédagogiques pendant le mois sacré du Ramadhan qui voit des cheikhs et des enseignants se réunir pour enseigner le Livre Saint et la Sirâ (biographie) du prophète Mohamed (QSSSL). De plus, chaque année, des concours religieux et autres de mémorisation et de récitation du Coran sont organisés durant le mois de jeûne, réunissant des jeunes des différentes mosquées de la ville.

الجمهورية الجزائرية الديمocratique الشعبية
الأستاذ مسعودي عبد القادر
محضر قضائي اختصاصي مجلس قضاء غليزان
الكان مكتبه شارع قيطون على عن موسى
هاتف: 046.84.19.10
huissiermessaoudi@gmail.com
محضر تكليف بالوفاء عن طريق التشر
المادة: 613-612 من ق. ا
عن الأستاذ مسعودي عبد القادر محضر قضائي لدى محكمة عمي
شعيان الحمد ولد عبد القادر، بناء على مطلب المحضر ورثة
عين تاللس ولاية مستغانم، بناء على الحكم الصادر عن محكمة وادي
ريهو القسم المطيري بتاريخ 24/01/2024، فهرس رقم 24/00296
جدول رقم 23/02251 الممهور بالصيغة التقليدية في
جداول المحكمات، بناء على نص المادة 612،
612 من قانون الأجراءات المدنية والأدارية، بناء على محضر التكليف
باليقافه بمقدار مصري 2024.966،
عن طريق تكليف بالوفاء وبتفويض سند تتفويض
في 24/12/2024 والمرسل إلى السيد حمودي محمد ولد المصطفى
عن طريق البريد المضمون وصل رقم: 00668377548،
محضر تكليف بالوفاء المبلغ في المتنفذ عليه عن طريق التلقيف بلوحت
بيانات المحكمة والمحلية بتاريخ 07/01/2025، بناء على أمر المصادر
عن رئيس محكمة وادي ريو بتاريخ 07/01/2025، رقم الترتيب
المذكور في المتنفذ،
الأذن ينشر بالمصادرون بعد تبليغ تكليف بالوفاء
المصادر عنا بتاريخ 24/12/2024 بجريدة وطنية يومية كلفنا: عزيز
محمد سعيد نهج عباش عبد القادر جدوية يكنى للدعيم لدى
صندوقًا مقابل وصل على الأداء المبالغ التالية: 1.000.000 دج
يعطيها عن الأضرار 7040 دج مصاريف عقود التأمين 62000 دج
حق تناصي للمحضر - المجموع 1.069.049 دج وبينهانه بأن هي مهنة
15 يوماً للوفاء تسري من تاريخ تشر هذا المحضر والآن نفذ عليه جيرا
بكافة الطرق القانونية التي لا يجعلها مقنن حررتنا هذا المحضر في اليوم
والشهر والسنة والمساحة المذكورين أعلاه طبقاً للقانون.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
المجلس العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مغش رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بورقيبة قدو، هي الاسمي إقامة أهلام، عماره د بدر الجير،
وهران / هاتف رقم : 040522222
محضر تبليغ مضمون سند تتفقىء والتکلیف بالوقا
عن طریق التشریf بالجريدة يومية وطنية
المادة 412، 412 من قانون الإجراءات المدنية والادارية
عن الأستاذ مغش رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلورنس، اختصاص
جنس قضاء وهران المحكمية، وفقاً للسند التتفقىء المتعلق بالحكم الصادر
عن المحكمة الابتدائية وهران العبرة رقم 1 بتاريخ 2023/06/19، تحت رقم
قضائية 0009023/00312، رقم الفهروز 16/23/009023/00312، المحظوظ به بمقدمة التتفقىء بتاريخ
16 جنفي 2025، لفائدة اطالب السيد: نحظر فواتيغ الحد، السادس بـ: تعاقدي
طبق عقوبة تغريمي رقم 04 مقابل وهران، بواسطة الأستاذة دون نوال المحامية، بناءً
على حاضر تبليغ سند تتفقىء، تبليغ بالوقا، وتبليغ بالوكيل بالوقا،
المطلبين تبليغها صحيحاً عن طریق التشریf بالجريدة، وبيان
2025/03/05.
بناءً على حاضر تبليغ السند التتفقىء، محضر تکلیف بالوقا وكذا
تبليغ الوفاقة المطلوب عن طریق التعلیق على علو اعلانات البلدية بتاريخ
2025/03/05، بناءً على الأمر بالنشر الصادر عن مكتب المحظوظ بمقدمة وهران
متحتملاً الإنذار بالنشر، وعمل بنص المادة 412 فقرة 4 من قانون الإجراءات
المدنية والادارية، كلانا عن طریق التشریf ولایة وهران معهنة من قبل الوالي،
لكلان مقرها بعمران وهران، وباوافى اینما مقابل وصل من
الإذاء فقه بليل مقدار اربعة ملايين وثمانمائة واحد وثلاثون مائة وواحد
خمسون دينار جزائري واحد وثلاثون سنتينا (4.381.851.31 دج) مقابل
تجاز شغلان (اعادة تهيئة الشهاده) سبعين غين تهيئة اقلاتيصة المبرمجة بين
محضر قسم رقم 2018/03/21 المورقة في 2018/03/21
وتهنئاه بان له مهلة 15 يوماً للوفاء من تاريخ تبليغه والإذلة عليه جبرا بكل
طرق القانونية، ابلينا لما تقدم حررت هذا المحضر بالتكلیف بالوقا عن طریق
نشر بالجريدة اليومية الوطنية مقوفة طبقاً للقانون.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية مستغانم
دائرة ماسرى
بلدية ماسرى
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات
رقم 04/م ت ع /2025
وصل إشهاري لتجديد مكتب جمعية
طبقاً للمادة 18 من القانون رقم 06/12 المؤرخ
في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات ، تم
تجديد مكتب الجمعية المسماة : النصر للتعليم
وتوسيع الرياضة الجوارية
الكان مقرها رقم 89 ماسرة بلدية ماسرى J
حي 48 مسكن عمارة
طابقها جمعية الرياضية والتربية البدنية
مجال نشاطها بلدي
برئاسة السيد قورين احمد
المولود بتاريخ بوادي الخير 1975/08/28
الساكن : رقم 89 ماسرة J حي 48 مسكن
عمارة

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes.
11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier
situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisina-ge pour plus d'information
veuillez contactez
le numéro
0556 366 201



*Amis internautes,
lisez*

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz



Le chaos s'installe dans la durée

MCO: La direction a tout faux

Par Rachid BELARBI

Alors que la trêve observée en Ligue 1 devait permettre au Mouloudia d'Oran de se réorganiser et de tout remettre en ordre afin de pouvoir attaquer la dernière partie du championnat dans les meilleures dispositions possibles, tout le contraire est en train de se produire. Plus que jamais, tous les signes sont au rouge et il faudrait un sacré miracle pour que le doyen de l'élite professionnelle se tire d'affaires tant aucun signe d'amélioration ou lueur d'espoir ne se profile à l'horizon. Ce qui s'est passé ces dernières quarante-huit heures au MCO renseigne, d'ailleurs, on ne peut mieux sur le manque cruel et doublement pénalisant de savoir-faire de l'actuelle direction mise en place par Hyproc et symbolisée par le duo à l'impopularité record, Chakib Ghomari le président du conseil d'administration et son premier vice-président Benoumer

Belbachir. Leur maintien à la tête du club par le P-DG de la filiale de la Sonatrach, Adil Cherouati, risque d'envenimer encore davantage le climat électrique qui entoure l'équipe professionnelle comme l'a si bien confirmé tout ce qui s'est passé samedi soir au stade Ahmed Zabana en marge de la rencontre amicale perdue par les coéquipiers du très décevant Ahmed Kerroum face à l'Espérance de Mostaganem.

Leur présence au stade a failli provoquer une mini émeute quand une poignée de supporters a pu y accéder. Considérés, à juste titre, comme les principaux responsables de l'énorme faillite sportive du MCO version 2024-2025, Ghomari et Belbachir ont même dû fuir le stade pour échapper au lynché tant les supporters présents voulaient en découdre physiquement après leur avoir fait entendre des verbes et des pas mûres. Le pire est que rien n'augure une quelconque accalmie dans les jours et semaines à ve-

nir, ce qui risque d'influer négativement sur la préparation de l'équipe d'Abdelkader Amrani en perspective de la reprise du championnat. D'autant plus que l'actuelle direction d'Hyproc est allée encore davantage dans la provocation aux yeux du public mouloudéen en limogeant sans préavis l'entraîneur des gardiens de but Réda Aïmi, juste pour avoir affirmé à une poignée d'inconditionnels présents au stade ce soir-là que «certains joueurs n'ont pas le niveau requis pour porter le maillot du MCO».

Une lapalissade que personne n'ignore sur la place sportive d'El-Bahia mais qui a, apparemment, titillé les responsables du club d'El-Hamri qui se sont, encore une fois, trompé de cible et pris une décision unanimement condamnée par la rue oranaise, confirmant qu'ils sont complètement à côté de la plaque et totalement dans le faux en matière de gestion du plus grand et plus populaire club de l'ouest algérien.

CHAN 2024

Les Algériens achèvent leur stage à Annaba

L'équipe nationale des joueurs locaux (A') a achevé son premier stage à Annaba dans le cadre de sa préparatoire en vue de son match prévu en mai prochain face à son homologue gambienne, pour le compte du dernier tour des barrages qualificatifs au Championnat d'Afrique des nations CHAN 2025, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La dernière séance d'entraînement, organisée samedi en soirée au stade du 19 Mai 1956, a débuté par un échauffement de 15 minutes, suivi d'un match d'application en deux mi-temps de 30 minutes chacune. Cette rencontre a permis d'évaluer la condition physique des joueurs ainsi que le travail accompli tout au long du stage. Les joueurs quitteront Annaba ce dimanche, un jour plus tôt que prévu, afin de rejoindre leurs clubs respectifs. Un deuxième stage est programmé en avril pour peaufiner la préparation du groupe en vue du deuxième



tour des éliminatoires du CHAN, précise la FAF. La première manche contre la Gambie aura lieu entre le 2 et le 4 mai prochain à Banjul, alors le match retour se jouera, une semaine plus tard à Alger (9-11 mai). En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger,

de la Guinée, et l'autre qualifié du second barrage. Au total, 19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN, qui se jouera du 2 au 30 août prochain au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda. La CAF a décidé de reporter le CHAN-2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi.

Décédé samedi à l'âge de 64 ans

Djamel Menad inhumé au cimetière de Beni Messous

L'ancien attaquant de l'équipe nationale algérienne de football et de la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK), feu Djamel Menad, a été inhumé, samedi après-midi au cimetière "Aïssat Idir" de Beni Messous (Alger), lors de funérailles émouvantes en présence du ministre des Sports, Walid Sadi, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la Présidence de la République, M. Kamel Sidi Said, ainsi que de nombre de figures emblématiques du football et de médias nationaux. Figure emblématique du football algérien, le défunt est décédé dans la matinée de samedi à l'âge de 64 ans, des suites d'une longue maladie. Le ministre des Sports, Walid Sadi, a déclaré: "nous présentons nos condoléances à toute la famille sportive et footballistique, et transmettons les condoléances du

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la famille du défunt Djamel Menad". "L'Algérie perd une légende et une grande figure sportive (...). Nous témoignons de ses qualités, de sa gentillesse et de sa générosité. Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde, l'accueillir dans Son vaste paradis, et prêter patience et réconfort à ses proches. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", a-t-il ajouté. De son côté, le conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la Présidence de la République, Kamel Sidi Said a également présenté ses condoléances. "Nous nous recueillons à la mémoire de celui qui représente une perte pour football algérien et pour l'Algérie, Djamel Menad, une légende parmi celles du football et du sport algériens en général", a-t-il dit. "Nous présentons les condoléances

Mahrez atteint les 100 matchs avec les Verts



La star internationale algérienne Riyad Mahrez a atteint vendredi le cap des 100 sélections avec les Fennecs. Mahrez (34 ans) a rejoint le défenseur Aissa Mandi, qui a cumulé les 100 matchs avec les Verts il y a déjà quelques mois. Il s'agit d'une performance remarquable pour l'ailier saoudien d'Al Ahly Jeddah, qui a maintenu une présence efficace avec les Guerriers du désert au cours de la dernière décennie. Lors de son parcours, Mahrez a été prolifique en marquant 32 buts, en plus de dizaines de passes décisives. La carrière de Mahrez parmi les Verts a débuté le 31 mai 2014, lors d'un match amical entre l'Algérie et l'Arménie.

**Ligue deux amateur
Le RCK et l'USM
se relancent**

L'USM El Harrach (Centre Est) et le RC Kouba (Centre Ouest), vainqueurs respectifs devant l'AS Khroub (2-1) et l'ES Ben Aknoun (1-0), à l'occasion de la 24e journée de la Ligue 2 amateur de football disputée samedi, ont réduit leur retard sur les leaders des deux poules à six journées de la fin de saison, qui s'annonce palpitante dans la course à l'accession. Dans la poule Centre Est, l'USM El Harrach (2e, 52 pts) n'a pas raté l'occasion de revenir à deux longueurs du leader le MB Rouissat (54 pts) battu en déplacement chez la JS Bordj Menaïel (14e, 27 pts). A la faveur de ce succès obtenu dans le temps additionnel (90e+7e), les Harrachis entretiennent plus que jamais l'espoir de revenir sur le MB Rouissat, avant la délibération de la commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) concernant la rencontre opposant le MB Rouissat à l'USM El Harrach. Pour sa part, la JS Bordj Menaïel a obtenu un précieuse victoire dans la lutte pour le maintien, mais reste tout de même bloquée dans le bas du classement. Toujours dans la lutte pour le maintien, l'Olympique Magrane (15e, 19 pts) a hypothéqué ses chances de survie, en concédant une nouvelle défaite contre le HB Chelghoum Laid (10e, 30 pts), qui s'éloigne de la zone de relégation, alors que l'IRB Ouaragla (13e, 28 pts) a fait le chemin inverse après sa défaite à domicile (0-2) face à la JSD Jijel (5e, 35 pts). Dans la poule Centre-Ouest, le RC Kouba (2e, 46 pts) a également réduit son retard sur l'ES Ben Aknoun (51 pts), en infligeant au leader sa première défaite de la saison après 23 journées d'invincibilité. Grace à ce succès, les Koubéens ont ramené l'écart à cinq points et gardent un mince espoir dans la course à l'accession à six journées de la fin de saison. Dans la lutte pour le maintien, le lanterne rouge, le SC Mecheria (16e, 12 pts) s'est incliné face à l'ESM Koléa (7e, 33 pts), alors que les deux autres équipes relégables : le MCB Oued Sly (15e, 23 pts) et le GC Mascara (13e, 26 pts) ont réussi à obtenir de précieuses victoires, respectivement, devant l'ASM Oran et la JS El Biar sur le même score (1-0). De son côté, le SKAF Khemis Miliana (13e, 26 pts) a été battu par le WA Mostaganem (0-4) et se retrouve à égalité avec le premier relégable, à savoir, le GC Mascara. Dans les dernières rencontres de la poule Centre-Ouest opposeront la JSM Tiaret (4e, 36 pts) à battu (1-0) le MC Saïda (10e, 31 pts), alors que le NA Hussein-Dey (5e, 35 pts) a dominé l'US Béchar Djedid (4-0).

Ouargla

Baisser de rideau de la 12e édition du festival culturel local de l'Inchad

La 12e édition du Festival culturel local de l'Inchad s'est clôturée jeudi soir à la maison de culture Moufdi Zakaria d'Ouargla, avec la remise des prix aux lauréats, en présence d'un public nombreux.

La troupe Balabel El-Afaq de la wilaya d'El Oued a remporté le premier prix de la catégorie de l'Inchad, tandis que la troupe El-Houda de la wilaya d'El-Meghaïer s'est distinguée dans la catégorie du Madih religieux traditionnel. Dans la catégorie de l'Inchad féminin, c'est la troupe El-Anamil Adhababia de la wilaya d'El-Menia qui a décroché la première place.

Par ailleurs, Issa Boukhris de la commune de N'goussa (wilaya d'Ouargla) et Khalil Soud de la wilaya de Touggourt ont partagé la première place du prix de l'Inchad individuel pour la catégorie des moins de 13 ans.

Les troupes ayant remporté la première place de cette édition participeront au Festival international de l'Inchad, prévu cette année dans la wilaya de Constantine, selon les organisateurs. Elles bénéficieront également de formations dans le domaine de l'Inchad, a-t-on ajouté.

Lors de la cérémonie de clôture de cette 12e édition organisée du 15 au 20 mars avec la participation d'une vingtaine de troupes et de mounchidine représentant six wilayas, le public a pu apprécier des performances musicales interprétées par la troupe El-Ichraq de Metlili (Ghardaïa), ainsi que par les mounchidine Zakaria Mammeri et Zinelabidine Mech, qui ont captivé l'audience dans une salle comble.

A cette occasion, le commissaire du Festival, Ali Tarmoun a souligné que cette édition a été marquée par le haut niveau des participants, encadrés par le président du jury, l'expert musical Aderraouf Amoura.

Il a rappelé que cette manifestation culturelle constitue un atout pour la wilaya et la région du Sud-est du pays en général, riche en talents dans ce genre artistique, précisant qu'elle permet notamment de découvrir de jeunes talents.

Le groupe "Djmawi Africa" galvanise le public algérois

Le groupe de musique "Djmawi Africa" a animé sa medi un concert ouvert sur plusieurs genres de musique traditionnelle, devant un public nombreux, venu apprécier la diversité musicale dans une ambiance euphorique.

Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riad-El Feth (OREF) dans le cadre du programme d'animation artistique de l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger pour le mois de Ramadhan, le spectacle a drainé un public de fans, pour la plupart des jeunes, qui ont chaleureusement applaudi les membres du groupe sitôt apparus sur scène.

Ouvrant le bal de cette soirée avec une chanson en solidarité avec le peuple palestinien dans son combat contre l'occupant sioniste, le groupe a suscité une grande émotion dans une salle comble. Puisant dans les racines musicales traditionnelles algériennes et africaines, la formation a déroulé un répertoire éclectique dans un mélange harmonieux de traditions musicales diverses.

Affichant une grande complicité incitant au déhanchement, les musiciens ont fait, durant deux heures et demi de temps, l'étenue de leurs talents respectifs, en rendant des titres, repris en chœur dans une ambiance



euphorique.

Avec Abdou Kessouri à la guitare électrique, Amine Lamari et Aissam Bosli (chant), Fethi Nadjem (violon), Kouceyla Adjrad (saxophone) ou encore Nazim Ziad (batterie), le groupe a revisité des titres phares tirés de sa riche discographie, notamment

Ouverture de la 14e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbie à Alger

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a présidé, jeudi soir à Alger, l'ouverture officielle de la 14e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbie (20-23 mars), organisée en hommage à la mémoire du maître de la chanson chaâbie, El Hadj M'Hamed El Anka.

Dans son allocution d'ouverture au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, M. Ballalou a mis en avant "le rôle de ce festival dans la préservation de ce legs culturel", étant, dit-il, "l'un des événements artistiques phares que le ministère de la Culture et des Arts veille à parrainer, vu son rôle central dans la mise en valeur de l'un des éléments essentiels du patrimoine culturel immatériel algérien".

"La chanson chaâbie a toujours été une expression sincère de l'existence du peuple, qui porte à travers ses mélodies et ses paroles l'écho de la vie, traduisant ainsi la sagesse, la résistance, les joies et les peines. Des poèmes de Sidi Lakhdar Benkhelouf qui perpétuent les hauts faits de la nation, aux œuvres de d'El Hadj M'Hamed El Anka ou encore Dahmane El Harrachi qui reflètent les problèmes et les rêves de la société, cet art a su conserver son



authenticité se régénérant à travers les générations qui le portent, affirmant ainsi son statut de pilier fondamental de notre identité culturelle", a rappelé le ministre.

Ce festival a pour vocation de "déceler les nouveaux talents qui porteront la flamme de ce genre musical, en exploitant sa capacité de s'adapter aux divers genres musicaux modernes, comme l'avaient fait les grands maîtres du Chaâbi, dont Mahboub Bati, Boujemaâ El Ankis et El Hachemi Guerouabi, qui ont apporté leur touche sans altérer son identité enracinée dans l'existence populaire", a-t-il poursuivi.

Pour sa part, le Commissaire du festival, Abdelkader Bendamache, a mis en relief le rôle de ce festival -destiné essentiellement

aux jeunes- "en matière de formation artistique en vue de découvrir les talents nécessitant un encadrement".

Dans ce cadre, il a rappelé "les ateliers de formation récemment organisés au profit des candidats de cette édition sous la supervision de professeurs spécialisés dans le domaine", la formation étant "un enjeu majeur pour la préservation et la protection de ce genre musical algérien authentique".

En présence d'un public passionné de la chanson Chaâbie, cette soirée d'ouverture a été animée par un orchestre dirigé par El Hadi El Anka, qui a d'abord interprété la chanson de Hadj M'hamed El Anka "Al Hamdou Lillah ma bkach isti'mar fi bladna", suivi d'un passage du jeune artiste Lounissi Mohamed Yacine d'Aïn Defla, l'un des lauréats de la 13e édition du festival, qui a interprété une sélection des chansons les plus célèbres du style Chaâbi.

Au total, 17 voix de différentes wilayas sont en lice pour cette 14e édition, dont la première journée a vu passer sur scène les candidats Kourak Mohamed Amine (Tiaret), Chaâbane Mustapha (Béjaïa), Benmessaï Sarah (Blida), Lamini Mohamed Merouane (Alger) et Belkessiah Mohamed Amine (Mostaganem), qui ont été distingués à cette occasion pour les encourager à poursuivre leur parcours créatif dans ce style musical (Chaâbi). Le jury de la 14e édition de ce Festival culturel, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, est composé de Zerrouk Mokdad (président), Sid Ali Driss (membre), Nacer Mokdad (membre), Mustapha Bouafia (membre) et Khaled Chehlal (membre). La cérémonie d'ouverture a également été marquée par la projection d'un film documentaire retraçant le parcours et la vie du doyen de la chanson Chaâbi, Hadj M'hamed El Anka (1907-1978), outre la présentation d'un enregistrement vidéo sur journées de formation dont ont bénéficié les candidats de cette édition.

Créé en 2006, le Festival culturel national de la chanson Chaâbie vise à préserver ce genre de musique populaire en assurant la formation de jeunes talents.

"Amchi", son dernier album studio sorti en 2021.

Le groupe a enchaîné avec de nouveaux titres notamment "Roukha", contenus dans son album en projet, en reprenant des standards de la musique populaire algérienne comme "Aissawa".

Fondé en 2004 à Alger, Djmawi Africa se distingue par son style musical alliant plusieurs genres comme le rock, le chaâbi et le gnaoui. Avec cinq albums en 20 ans d'activité, le groupe s'est produit sur de nombreuses scènes en Algérie et à l'étranger.

Paris

Un carambolage spectaculaire et treize blessés après un refus d'obtempérer



Treize personnes, dont dix policiers, ont été blessées samedi matin lors d'une spectaculaire course-poursuite, déclenchée après un refus d'obtempérer à Paris. L'accident a été filmé par une caméra de surveillance. Les faits se sont déroulés vers 5h45 samedi matin dans le 14e arrondissement de Paris. Le conducteur d'une BMW a refusé de s'arrêter pour un contrôle de police après avoir ignoré un feu rouge. Plusieurs policiers se sont alors lancés à sa poursuite.

Quelques kilomètres plus loin, le fuyard a de nouveau brûlé un

feu rouge à vive allure avant de percuter un feu de circulation. La voiture de police qui le suivait s'est encastrée dans la BMW, avant qu'une deuxième patrouille ne les percutte à son tour. Malgré le choc violent, tous les agents sont rapidement sortis de leurs véhicules pour interroger le conducteur. Deux passagers se trouvaient à bord du véhicule et ont eux aussi été interpellés. Quelques instants plus tard, une troisième voiture de police s'est ajoutée à la liste du carambolage.

Le conducteur et ses deux passagers ont été plus gravement

blessés que les dix policiers, emmenés à l'hôpital pour des blessures relativement légères. Selon le parquet, il s'agit de jeunes hommes âgés de 19, 22 et 30 ans, dont deux de nationalité française. Deux d'entre eux sont connus des services de police. Leur pronostic vital n'est pas engagé.

"Le véhicule n'est pas signalé volé et les analyses sanguines pour la conduite sous l'influence de stupéfiants ou d'alcool sont en cours", a déclaré Laurent Nunez, préfet de police de Paris, lors d'une conférence de presse.

"Une scène de crime gigantesque"

Trois morts et quinze blessés dans une fusillade aux États-Unis

Une fusillade aux États-Unis a causé la mort de trois personnes et fait quinze blessés vendredi soir dans la ville de Las Cruces, près de la frontière avec le Mexique, ont fait savoir les autorités locales samedi.

Jeremy Story, le chef de la police de cette ville située dans l'État du Nouveau-Mexique, a évoqué lors d'une conférence de presse une "scène de crime gigantesque" et une "alter-

cation entre deux groupes de personnes ayant dégénéré en coups de feu".

"Il y a eu un rassemblement de voitures dans un parc", où quelque 200 personnes étaient présentes, a-t-il ajouté, précisant que les deux groupes avaient eu "des problèmes auparavant" et que cela s'était "aggravé la nuit dernière".

Une soixantaine de douilles de pistolet ont été retrouvées sur place. Deux jeunes hommes de

19 ans ont perdu la vie, ainsi qu'un adolescent de seize ans. Les personnes blessées ont entre 16 et 36 ans. Aucune arrestation n'a eu lieu pour l'instant.

"Je demande à la communauté de se rassembler, de rester forte et unie, alors que nous essayons de guérir et de faire face à cet événement tragique", a déclaré le maire de Las Cruces, Eric Enriquez, lors de la conférence de presse.

"Une mort cruelle"

Son chien refusé à l'embarquement, une Américaine le noie dans les toilettes de l'aéroport

Un geste incompréhensible. Une femme a noyé son chien dans les toilettes d'un aéroport de Floride, après que son animal a été refusé à l'embarquement d'un vol international pour des raisons administratives, rapporte l'agence Associated Press vendredi 21 mars. La passagère a été interpellée mercredi pour maltraitance animale au troisième degré dans le comté de Lake, situé à proximité de la ville d'Orlando en Floride.

"Cet acte était intentionnel et a entraîné la mort cruelle et inutile de l'animal", estime la police locale dans le document d'arrestation de la passagère.

Après avoir payé une caution d'un montant de 5.000 dollars, soit 4.621 euros, l'Américaine, une femme de 57 ans originaire de Louisiane, a été libérée. Le 16 décembre dernier, un homme de ménage remarque qu'une femme nettoie de l'eau et de la nourriture pour chien tombés au sol. Il doit cependant s'absenter environ 20 minutes pour une urgence dans un autre lieu de l'aéroport.

Revenu dans les toilettes, il découvre un sac-poubelle dans lequel se trouve le cadavre de l'animal, un schnauzer miniature au pelage blanc appelé Tywinn. À proximité, l'employé observe la présence de plusieurs objets

pour chien, dont un collier, un sac de voyage et une médaille en forme d'os. L'employé signale cette découverte à un supérieur.

Sur les images des caméras de vidéo-surveillance, la police a pu observer l'Américaine échanger avec un employé de la compagnie Latam Airlines, son chien à ses côtés. Après cette discussion, la femme entre dans les toilettes avec Tywinn et en ressort seule à peine 20 minutes plus tard.

Elle se présente ensuite au niveau de la zone d'embarquement et passe les contrôles de sécurité sans difficulté. Elle embarque ensuite dans son avion à destination de la Colombie.

États-Unis

La police récupère un butin de 769.000 dollars de bijoux avalés par un homme 12 jours plus tôt

I avait avalé son butin pour échapper à la police. Le 26 février dernier, un homme de 32 ans, originaire du Texas, avait cambriolé une bijouterie de l'enseigne Tiffany & Co dans un centre commercial d'Orlando, en Floride, raconte la presse américaine, dont CBS News. Disant représenter un basketteur professionnel, il avait alors dérobé deux paires de boucles d'oreilles et une bague.

Valeur totale du butin: 160.000 et 609.500 dollars de boucles d'oreilles et 587.000 pour la bague. Laissant tomber ce dernier bijou, il s'est alors rué dans une voiture, prenant la fuite. L'homme a finalement été interpellé quelques heures plus tard, pour un refus d'obtempérer après une infraction au code de la route. Lors de son arrestation, il aurait finalement avalé "plusieurs objets". Un scanner, réalisé à son arrivée à la prison du comté de Washington, a montré que les deux paires de boucles d'oreilles se trouvaient bien à l'intérieur du suspect. Dans une publication sur les réseaux sociaux, vendredi 21 mars, le département de police d'Orlando annonce que les bijoux ont finalement été récupérés... douze jours après avoir été ingérés par l'individu. Il était, depuis son méfait et jusqu'à l'expulsion de son butin, sous surveillance de la police à l'hôpital. La boutique Tiffany's a pu récupérer les bijoux, après les avoir nettoyés, précise le même policier à CBS. L'individu, lui, a été inculpé de vol au premier degré et reste en détention. L'enquête a révélé par ailleurs qu'il était connu des services de police pour un autre vol dans une même boutique, en 2022. L'État voisin du Colorado avait également émis 48 mandats d'arrêt contre lui pour "défaut de comparution" dans d'autres affaires.

Ce robot humanoïde danse comme Michael Jackson



Le 16 mars, un robot humanoïde a époustouflé les spectateurs en exécutant un numéro de danse inspiré de Michael Jackson lors d'un spectacle à Guangdong, en Chine. Des images saisissantes montrent le robot, coiffé d'un fedora, reproduisant des mouvements emblématiques de la star en parfaite synchronisation avec deux danseurs humains. Mis au point par Zhongqing Robotics, ce robot doté d'une intelligence artificielle illustre les progrès rapides de la Chine en matière de robotique.

500 plants de cannabis découverts dans un paisible village britannique

Une plantation de cannabis d'une valeur estimée à 1 million de livres sterling a été découverte le 13 mars dans une maison du paisible village de Harpole, dans le Northamptonshire, au Royaume-Uni. D'après la police, environ 500 plants y étaient cultivés.

Un crocodile géant retrouvé dans un champ de blé en Inde

Lundi, un agriculteur de Lalitpur, dans l'État indien de l'Uttar Pradesh, a fait une découverte effrayante : un énorme crocodile égaré dans un champ de blé. À l'aide de cordes et d'une pelleteuse, des habitants et des gardes forestiers ont réussi à le capturer avant de le relâcher dans une rivière.

10h30 Amour, gloire et beauté
11h00 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h35 Petits plats en équilibre
13h40 Météo
13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
14h20 La vengeance des victimes
15h50 Les cicatrices du passé
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h00 C'est Canteloup
21h10 Carpe diem
22h05 Carpe diem
23h05 Eurodreams
23h10 New York Unité Spéciale
00h40 Esprits criminels

06h46 En aparté
07h16 Engrenages
08h10 La boîte à questions
08h15 Reality
09h36 Viendez au Groland
09h45 Godzilla x Kong : Le nouvel empire
11h37 La boîte à questions
11h46 Loris Giuliano en balade
12h59 Clique
13h30 Bob Marley : One Love
15h17 Jamais plus : It Ends with Us
17h23 Rosalie
19h15 La boîte à questions
19h22 Clique
19h56 En aparté
20h32 En aparté
21h09 Marie-Antoinette : L'affaire du collier
22h05 Dope Girls
23h00 Dope Girls
23h53 Clique
01h42 Hot Ones
02h20 Comme un prince

05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h30 Incroyables transformations
08h35 M6 Boutique
10h00 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h25 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 Mariés au premier regard
22h10 Mariés au premier regard
23h20 Mariés au premier regard, la vie d'après
00h20 Enquête exclusive
02h00 Enquête exclusive

11h45 La mer du Nord par les côtes
13h00 Un micro-Etat soufi en Albanie ?
15h15 Le poney Connemara, une légende irlandaise
15h50 Chypre : une nature mythique
16h35 Chypre : un jardin méditerranéen
17h25 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 En cas de malheur
22h55 La servante écarlate
00h50 Pierre Boulez dirige la symphonie "Résurrection" de Mahler : Concert anniversaire
02h20 Bach, musiques sacrées : nativité, passion, résurrection
03h55 Le monde sauvage des chutes du Niagara

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

21h10

APRÈS LA NUIT



Le corps de Camille est trouvé sur la plage. La jeune femme s'est suicidée. De retour en ville pour assister aux obsèques de Camille, Nafissa échappe de justesse à une nouvelle agression à son domicile en pleine nuit. Elle riposte et parvient à se défendre en blessant violemment avec un couteau son agresseur qui parvient à s'enfuir. Un scooter est abandonné devant le domicile de la kiné. Karine et Romain arrêtent Jordan, son propriétaire, et son complice Antoine, le fils du maire. Les deux enquêteurs pensent que Jordan voulait imiter le violeur en série.

Acteur: Grégoire Bonnet (le major Olivier Laurent), Myriam Bourguignon (Nafissa Lotfi).

21h10

LES PROMESSES



Maire d'une ville du 93, Clémence livre avec Yazid, son directeur de cabinet, une bataille acharnée pour sauver le quartier des Bernardins, une cité minée par l'insalubrité et les marchands de sommeil.

Acteur: Isabelle Huppert (Clémence Collombet), Reda Kateb (Yazid Jabbé), Naidra Ayadi (Naidra), Jean-Paul Bordes (Michel Kupka), Laurent Poitrenaux (Jérôme Narvaux), Voir plus

Realisateur: Thomas Kruithof

Scénariste: Thomas Kruithof, Jean-Baptiste Delafon

Musique: Gregoire Auger

20h50

CARPE DIEM



Tom est dans la tourmente. Peters Marks a été découvert mort asphyxié dans sa voiture et l'avocat est la dernière personne à avoir rencontré vivant. Avec l'aide de Sigourney et Simon, il tente de réunir des preuves de son innocence. En parallèle, il prend en charge la défense de Nour Samaan, une employée d'un richissime Russe, Vadim Dimitrov, dont elle s'accuse de l'assassinat. La femme l'aurait poignardé sur son yacht alors qu'il cherchait à l'agresser sexuellement.

Acteur: Samuel Le Bihan (Tom), Barbara Schulz (Lucie), Jisca Kalvanda (Sigourney), Henri Giey (Simon), Maya Rose (Zoé).



Pour le 62ème jour consécutif

L'aggression sioniste contre la ville de Jénine se poursuit

Les forces d'occupation sionistes poursuivaient dimanche leur agression contre la ville de Jénine et son camp, en Cisjordanie occupée, pour le 62ème jour consécutif, faisant 34 martyrs et des dizaines de blessés, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. L'armée sioniste a procédé à l'arrestation du jeune Palestinien Mohammed Khashan du village de Bir al-Basha, au sud de Jénine, après avoir pris d'assaut sa maison, saccagé son contenu et détruit la maison de son frère martyr Wissam, souligne Wafa. Samedi soir, les forces d'occupation ont également pris d'assaut la ville de Jalboun dans laquelle elles ont tiré des gaz lacrymogènes et des bombes assourdissantes, ajoute la même source. Elles ont également intensifié leurs raids dans les villes et villages du gouvernorat, en lançant de vastes campagnes d'arrestations et en menant des enquêtes sur le terrain ainsi que des perquisitions dans plusieurs domiciles de Palestiniens. Depuis le début de l'agression sioniste contre le gouvernorat de Jénine et son camp, les forces d'occupation ont arrêté au moins 230 Palestiniens, souligne également Wafa. L'armée sioniste continue d'envoyer des renforts militaires accompagnés de bulldozers au camp de Jénine, tandis que les opérations de bulldozers se poursuivent pour élargir les rues et paver de nouvelles routes. Des unités d'infanterie de l'armée sioniste continuent de se déplacer à l'intérieur et autour du camp de Jénine. Le nombre de personnes déplacées du camp a atteint 21.000, réparties entre la ville de Jénine et certains villages du gouvernorat. Selon la municipalité de Jénine, les forces d'occupation ont rasé 100 % des rues du camp et près de 80 % des rues de la ville de Jénine, tandis que les habitants de 3.200 maisons du camp ont été déplacés.

Face aux agressions sionistes

La Ligue arabe réaffirme son soutien au Liban

Le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a réaffirmé le soutien de l'organisation panarabe au Liban face aux agressions sionistes en cours, et souligné la nécessité d'une mise en œuvre complète de l'accord de cessez-le-feu dans le pays. Aboul Gheit a déclaré, dans un message publié samedi soir sur les réseaux sociaux, qu'il avait informé le ministre libanais des Affaires étrangères, Youssef Rifi, que la Ligue arabe « intensifie ses contacts internationaux pour mettre fin aux attaques (sionistes) contre le Liban ». Le Secrétaire général de la Ligue arabe a souligné, à cet effet, la nécessité d'une mise en œuvre complète de l'accord de cessez-le-feu entre le Liban et l'entité sioniste. Le Liban fait face à des attaques sionistes répétées depuis plusieurs semaines. Les autorités sanitaires du pays ont annoncé qu'au moins 6 Libanais sont tombés en martyrs et 28 autres blessés dans de nouvelles frappes aériennes de l'armée sioniste qui ont ciblé samedi soir l'est et le sud du Liban. Un cessez-le-feu fragile est en vigueur au Liban depuis novembre 2024. Mais les autorités libanaises ont signalé près de 1100 violations de l'armée sioniste de la trêve. En vertu de l'accord de cessez-le-feu, l'entité sioniste était censée se retirer complètement du sud du Liban, le 26 janvier, mais le délai a été prolongé jusqu'au 26 février. L'armée sioniste occupe toujours 5 positions dans le sud du Liban.

Président de la République Abdelmadjid Tebboune

L'Algérie ne renoncera pas à la Palestine

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie ne renoncera pas à la Palestine et qu'elle continuera à la défendre, tout en exigeant que les responsables des crimes commis à Gaza répondent de leurs actes. Lors de son entrevue périodique avec les médias, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a déclaré: "L'Algérie ne renoncera pas à la Palestine. Nous l'avons défendue et nous continuerons à le faire", mettant en avant la bataille que mène l'Algérie à cet égard au sein des Nations Unies. "Nous avons été les premiers à appeler à la poursuite en justice des responsables des massacres à Gaza et nous le sommes toujours", a-t-il ajouté. Le Président Tebboune a rappelé que "la question palestinienne est une question fondamentale qui nécessite concertation et entente", s'interrogeant sur "ces réunions restreintes" qui ont eu lieu sur la situation en Palestine. A cet égard, le président de la République est revenu sur la position de l'Algérie à l'égard de la Ligue arabe, en rappelant qu'elle réclame, depuis les années 1970, une réforme de cette organisation. Concernant les relations avec l'Afrique, le Président Tebboune a déclaré que l'objectif de l'Algérie est l'unité du continent et le rassemblement, tel que prôné par les anciens dirigeants. Il a évoqué, à cet égard, les initiatives entreprises par l'Algérie, notamment l'accueil d'étudiants dans les universités algériennes, voire même dans les écoles relevant de l'Armée nationale populaire (ANP). "Sur le plan économique, nous essayons autant que faire se

peut d'avoir un libre-échange avec les pays du continent. Nous avons ouvert des banques et des lignes aériennes et maritimes avec le Sénégal et la Mauritanie. Nous essayons autant que possible de renouer nos relations avec le continent après avoir tourné le dos à l'Afrique pendant longtemps", a poursuivi le président de la République. Concernant le Sahel, le Président Tebboune a déclaré que les Maliens "ont compris que l'Algérie est un pays frère et pas seulement un voisin, qui n'a jamais songé à imposer quoi que ce soit. Il en est de même pour le Niger, toujours est-il qu'une tierce partie (sans la nommer) tente d'exercer une influence en diffusant de fausses informations". S'agissant de l'accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, le président de la République a précisé que les frères maliens sont libres de le relancer et de l'appliquer, soulignant que cet accord n'avait pas vocation à s'immiscer dans les affaires internes du Mali. Le Président de la République a également affirmé que l'Algérie "joue un rôle central dans le rapprochement entre les pays du Maghreb arabe, en menant des consultations quotidiennes avec la Tunisie et la Mauritanie et de manière circonstancielle avec la Libye". Déplorant le "vide" qui caractérise le Maghreb arabe, le président de la République a relevé que les pays de cet espace agissent de manière unilatérale, alors que les pays du Sahel ont récemment formé une al-

liance avec laquelle il convient d'intégrer, tout comme les Etats de l'Afrique de l'Ouest. Le président de la République a souligné que l'Algérie œuvre autant que possible pour n'exclure aucune partie, l'objectif étant "le rassemblement dans un espace nécessairement un nouveau cadrage", rappelant, à cet égard, l'accord signé entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye concernant la nappe albienne. Evoquant les relations de l'Algérie avec plusieurs pays, notamment l'Espagne et l'Allemagne, le président de la République a souligné le retour progressif à la normale des relations avec Madrid après une période de froid. Concernant les relations avec l'Allemagne, le Président a précisé qu'elles "demeurent privilégiées, les Allemands ayant toujours été des amis", soulignant que "l'Algérie n'a de problème avec aucun pays européen". En ce qui concerne les Etats-Unis, le président de la République a affirmé que les relations bilatérales "s'améliorent de jour en jour et que des accords militaires ont été signés" avec Washington. Le président de la République a tenu à préciser, à ce propos, que "ces accords signés récemment entre les deux pays ne remettent pas en cause les relations d'amitié avec la Russie, la Chine et d'autres pays comme l'Inde", réaffirmant "la position de l'Algérie en faveur du non-alignement". Le président de la République a dans ce sens, annoncé que les démarches sont en cours pour l'ouverture d'une ligne aérienne directe entre Alger et New York.

Colonisation en Palestine occupée

Une responsable onusienne dénonce

La Coordonnatrice spéciale par intérim pour le processus de paix au Proche-Orient, Sigrid Kaag, a dénoncé, l'escalade des activités de colonisation et des violations sionistes du droit international dans les territoires palestiniens occupés. Lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies vendredi sur la situation au Moyen-Orient, Sigrid Kaag, a déploré le fait qu'entre le 7 décembre 2024 et le 13 mars 2025, les autorités de l'occupation sioniste aient avancé ou approuvé la construction de près de 10.000 logements en Cisjordanie occupée, dont près de la moitié dans la ville sainte d'El-Qods occupée. Cette tendance s'inscrit en violation de la résolution 2334, adoptée par le Conseil en 2016, qui exhorte l'entité sioniste à cesser immédiatement toute activité de colonisation dans les territoires palestiniens occupés. Parallèlement, la Coordonnatrice spéciale, qui s'exprimait par visioconférence, a noté que les démolitions et saisies de structures palestiniennes s'étaient également accélérées, au rythme de 460 bâtiments sur la même période, provoquant le déplacement de 576 personnes, la moitié sont des enfants. La Coordonnatrice spéciale a également noté le bilan humain particulièrement lourd au cours des trois derniers mois dans les territoires occupés. A Gaza, au moins 3.860 Palestiniens sont tombés en mar-



tyrs et 5.979 blessés, sans compter les centaines de martyrs supplémentaires causés par la reprise, dans la nuit de lundi à mardi, des bombardements sionistes dans l'enclave. L'entrée en vigueur, le 19 janvier, du cessez-le-feu, violé par l'occupant sioniste, s'est également accompagnée d'une montée des violences en Cisjordanie occupée, où 123 Palestiniens sont tombés en martyrs, dont 19 enfants et 6 femmes, lors d'opérations militaires sionistes. En outre, les attaques menées par des colons contre des villages palestiniens ont blessé 118 personnes. Par ailleurs, Mme Kaag s'est également inquiétée du sort des prisonniers palestiniens. Depuis le mois de décembre, 1.711 Palestiniens ont été arrêtés en Cisjordanie par l'armée sioniste, portant à 9.406 le nombre total de prisonniers détenus dans les geôles de l'occupant. Parallèlement, des Palestiniens libérés par l'entité sioniste ont fait état de mauvais traitements et d'humiliations durant leur détention. Face à cette situation, la Coordonnatrice spéciale a conclu: "Les tendances négatives sur le terrain compromettent la solution à deux Etats", exhortant la communauté internationale à "agir pour prévenir une nouvelle escalade".